

Ministère de l'Éducation

Rapport annuel 2024–2025



Le présent rapport répond à l'exigence de l'alinéa 5(h) de la *Loi sur l'éducation*, qui demande au ministre de l'Éducation de déposer un rapport annuel sur l'état de l'éducation au Yukon.

En vertu de la *Loi sur l'éducation*, le ministère de l'Éducation a le mandat de fournir un enseignement accessible et de qualité aux élèves du Yukon. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec ses partenaires en éducation, notamment les commissions scolaires et les Premières Nations du Yukon, de même que les communautés scolaires, pour développer et améliorer ses programmes et pratiques.

Ce rapport résume les activités du Ministère durant l'année scolaire 2024-2025.

PHOTO DE LA COUVERTURE : Njel moderne au camp traditionnel N̄tsāw Chù Kets'edān Kù de l'École secondaire Porter Creek.

Message de la sous-ministre

L'année scolaire 2024-2025 a été riche en progrès pour le système éducatif du Yukon. En collaboration avec nos partenaires, nous avons œuvré en faveur de la réconciliation, amélioré les aides aux élèves et modernisé des programmes, ce qui profitera aux élèves pendant de nombreuses années.

L'une des réalisations les plus importantes a été l'adoption de la *Loi sur l'apprentissage et la garde pour les jeunes enfants*, première révision majeure de notre cadre législatif régissant les services de garderie depuis plus de trois décennies. Cette loi reconnaît le statut professionnel des éducatrices et éducateurs des services à la petite enfance, établit des salaires équitables au moyen d'une grille salariale obligatoire et jette les bases d'un système d'apprentissage préscolaire inclusif et ancré dans la culture.

Nous avons également accompli des progrès notables en ce qui concerne la réconciliation. La signature d'une lettre d'entente avec la Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in a réaffirmé notre engagement commun à l'égard de la gouvernance conjointe. La politique d'accréditation des connaissances traditionnelles, de la culture et de la langue des Premières Nations du Yukon a été lancée, permettant aux Aînés et aux gardiens du savoir de dispenser des cours reconnus donnant droit à des crédits scolaires au niveau secondaire. Dans les classes, de nouveaux modules des programmes d'études en sciences sociales sur les pensionnats autochtones ont été introduits, élaborés en collaboration avec des Aînés, des gardiens du savoir et des survivants. Le retour du programme d'apprentissage expérientiel en milieu rural à Dawson a créé de nouvelles possibilités pour les élèves des régions rurales de se rencontrer, d'apprendre et d'obtenir des crédits ensemble.

Des progrès substantiels ont également été réalisés dans le soutien au personnel enseignant. De nouvelles mesures ont été mises en place pour les enseignants des langues des Premières Nations du Yukon, notamment un programme de congés de formation et des mesures de maintien en poste, conformément à la stratégie de perfectionnement professionnel *Breaking Trail Together*. Les programmes en français ont poursuivi leur expansion, offrant des expériences culturelles et éducatives qui ont suscité la participation de milliers de jeunes.

Par ailleurs, nous avons aussi conscience des défis à relever. Les pressions exercées sur la capacité d'accueil des établissements scolaires, la demande croissante de services d'aide aux élèves et la nécessité d'apporter un soutien psychologique sans délai aux élèves figurent toujours parmi nos priorités. Les projets d'infrastructure, les améliorations nécessaires à nos processus d'entretien et les résultats obtenus dans l'ensemble du système en matière de littératie et de numératie soulignent également le travail qui reste à accomplir.

Je salue et souligne le dévouement de notre personnel enseignant, du personnel de soutien, des familles et des communautés, qui nous permet de poursuivre l'édification d'un système reflétant les valeurs, les cultures et les aspirations de tous les élèves du Yukon.



Mary Cameron, sous-ministre de l'Éducation





Table des matières

Éducation de la petite enfance et services de garde	4
Apprentissage de la maternelle à la 12^e année	12
Autochtonisation et réconciliation	20
Programmes de français	32
Études postsecondaires et compétences d'avenir	36
Célébration du personnel et des élèves	40
Rapport du Bureau du vérificateur général du Canada – Mesures adoptées concernant les recommandations pour l'année	42
Données et informations sur l'éducation	58
Population d'élèves et programmes d'apprentissage	59
Dotation en personnel et aide pédagogique	61
Investissement financier en matière d'apprentissage	62
Opérations, sécurité et responsabilisation	63
Approvisionnement	64
Tribunal d'appel de l'éducation	68
Annexes	70
First Nation School Board 2024-2025	72
Commission scolaire francophone du Yukon 2024-2025	80

Éducation de la petite enfance et services de garde

Financement de l'éducation de la petite enfance et des services de garde

En février 2025, le gouvernement du Yukon, en partenariat avec le gouvernement du Canada, a signé une prolongation de cinq ans de l'Accord Canada-Yukon sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, accord qui se poursuivra ainsi jusqu'à la fin de l'exercice 2030-2031. Cet accord contribuera à pérenniser le soutien apporté pour la prestation de services abordables, accessibles et de qualité dans tout le territoire.

Aide aux programmes de petite enfance agréés

En avril 2025, quelque 2 000 enfants yukonnais étaient inscrits aux 79 services de garde agréés (qui offrent ensemble 2 345 places), une hausse de plus de 31 % depuis la mise en œuvre des services de garde universels 2021.

9

sont gérés par des gouvernements des Premières Nations du Yukon

14

sont gérés par des organismes à but non lucratif

17

sont des garderies en milieu familial

39

sont des entreprises privées

De ces 79 programmes :

Chaque année, la Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde procède à une inspection complète de chaque service agréé, complétée de trois ou quatre visites supplémentaires afin de veiller au respect des normes réglementaires. Au total, plus de 1 000 heures de travail sont consacrées chaque année à ces services de garde, en comptant les déplacements vers tous les établissements agréés du Yukon, notamment à Carcross, Teslin, Watson Lake, Haines Junction, Burwash Landing, Pelly Crossing, Carmacks, Ross River, Faro, Dawson et Old Crow.

En plus d'aider à payer la rémunération et les avantages sociaux du personnel éducatif, la Section aide financièrement tous les programmes agréés à couvrir leurs frais de fonctionnement et d'administration, à répondre aux besoins particuliers des enfants et à améliorer la qualité des services. En 2024-2025, les services agréés ont ainsi bénéficié d'investissements de 6,6 millions de dollars. Les familles du Yukon ont quant à elle économisé 14,6 millions de dollars en frais de garde grâce aux programmes universels de garde d'enfants et de subventions du gouvernement du Yukon.

Loi sur l'apprentissage et la garde pour les jeunes enfants

La modernisation du cadre législatif régissant les services de petite enfance a franchi une étape importante en 2024-2025 avec l'introduction et l'adoption de la *Loi sur l'apprentissage et la garde pour les jeunes enfants* (2025). Cette nouvelle loi remplace la *Loi sur la garde des enfants* de 1990, aujourd'hui désuète, et jette les bases d'un système d'éducation et de garde des jeunes enfants inclusif et moderne.

Tout au long de l'année, nous avons œuvré à l'élaboration de la loi en partenariat avec le personnel éducatif de la petite enfance, les familles, les Premières Nations du Yukon et d'autres parties concernées.

De novembre 2023 à février 2024, nous avons tenu des consultations publiques qui ont généré des commentaires précieux sur diverses priorités, telles que la qualité, l'accessibilité et l'inclusion. Le 18 septembre 2024, le Ministère a publié un rapport de synthèse qui résume les résultats de ces consultations et décrit comment les opinions de la population du Yukon ont influencé le projet de loi.

La nouvelle loi consacre, pour la première fois au Yukon, le statut professionnel des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance et établit un processus légal pour leur agrément. Il garantit également que les fournisseurs agréés de services de petite enfance rémunèrent leur personnel éducatif conformément à une grille salariale obligatoire, favorisant ainsi des salaires équitables et professionnels qui renforcent la qualité des programmes. De plus, la loi jette les bases d'un cadre d'apprentissage préscolaire qui sera élaboré en partenariat avec les Premières Nations du Yukon, conformément à un engagement commun envers la réconciliation et un apprentissage préscolaire ancré dans la culture.

Après un grand travail de collaboration et d'élaboration, la *Loi sur l'apprentissage et la garde pour les jeunes enfants* a été adoptée par l'Assemblée législative du Yukon le 1^{er} mai 2025. La loi entrera en vigueur dès que les règlements d'application auront été élaborés et finalisés.



Aide au personnel éducatif de la petite enfance au Yukon

La présence de services d'éducation de la petite enfance et de garde de qualité contribue à donner des bases favorisant l'apprentissage tout au long de la vie et soutient le développement des enfants partout au Yukon. À l'issue de vastes consultations publiques, le ministère de l'Éducation a clairement compris que, outre l'abordabilité et l'accès, la qualité des services demeure une priorité essentielle pour les familles et le personnel éducatif.

En 2024-2025, le Ministère a continué d'investir dans la qualité des programmes et d'appuyer le personnel éducatif de la petite enfance ainsi que les responsables de services de garde.

Voici quelques exemples de résultats concrets :

- Nous avons investi 9,5 millions de dollars pour augmenter la rémunération du personnel éducatif en l'alignant à la grille salariale du Yukon. Ces professionnels se classent maintenant parmi les mieux rémunérés au Canada.
- Nous avons octroyé un financement de 1,1 million de dollars aux services de garde agréés afin de leur permettre d'offrir une assurance maladie complémentaire à titre d'avantage social, le but étant d'aider à conserver et augmenter les effectifs. Au 31 mars 2025, on estimait à 77 % le nombre de services agréés bénéficiant de ce financement.

En 2024-2025, 236 éducatrices et éducateurs (soit près de la moitié du personnel éducatif de la petite enfance au Yukon) ont participé à des activités d'apprentissage et de perfectionnement organisées par la Section de l'éducation de la petite enfance et des services de garde.

Voici quelques exemples d'activités réalisées :

- Série d'ateliers sur les pratiques concrètes adaptées à la culture
- Série d'ateliers sur l'apprentissage par le jeu
- Journées de perfectionnement professionnel dans les services de garde agréés
- Rassemblement hivernal des services de garde en milieu familial
- Réseau d'apprentissage pour responsables de services de garde
- Visites de soutien ciblées de programmes

Le Ministère offre également des bourses pour aider le personnel éducatif de la petite enfance à poursuivre des études postsecondaires. Entre avril 2024 et mars 2025, 57 bourses ont été attribuées (56 pour des études à temps partiel et une pour des études à temps plein). Treize des récipiendaires travaillaient dans les régions rurales du Yukon.

Le personnel éducatif peut également demander des bourses d'études complémentaires pouvant atteindre 500 \$ pour des activités de perfectionnement professionnel hors des programmes classiques. Soixante éducatrices et éducateurs ont bénéficié de cette initiative.

Pour améliorer l'accès à la formation, le Ministère subventionne l'Université du Yukon pour qu'elle propose des cours d'éducation de la petite enfance dans les communautés rurales au moyen de modèles pédagogiques flexibles. Entre avril 2024 et mars 2025, 31 personnes issues de huit communautés rurales ont bénéficié de ces cours.

Du financement a également été accordé à la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon pour offrir le cours Comprendre la petite enfance (conçu et donné par des Autochtones) qui favorise la formation de pédagogues dotés de compétences culturelles. En avril 2025, 73 personnes avaient déjà suivi ou étaient en train de suivre cette formation.



Congrès sur l'éducation de la petite enfance et les services de garde de 2024

Les 9 et 10 septembre 2024, plus de 350 éducatrices et éducateurs et gestionnaires de services de garde de tout le territoire se sont rassemblés au Centre culturel des Kwanlin Dün, à Whitehorse, à l'occasion de l'édition 2024 du Congrès sur l'éducation de la petite enfance et les services de garde, organisé par le gouvernement du Yukon. Il s'agissait de la première rencontre en personne depuis la pandémie.

Le thème du congrès Apprendre, explorer et s'épanouir ensemble, a été l'occasion pour les professionnels de la petite enfance et des services de garde de poursuivre leur perfectionnement professionnel dans les deux langues officielles du Canada. Les participants provenaient de Dawson, Carmacks, Watson Lake, Mayo, Haines Junction, Teslin, Pelly Crossing, Burwash Landing, Faro, Ross River, Carcross et Whitehorse.

Pendant deux jours, plusieurs ateliers animés par des intervenants locaux ont été proposés, notamment sur les thèmes suivants :

- soins adaptés et apprentissage par le jeu;
- mieux-être et apprentissage en plein air,
- intégration des savoirs, savoir-faire et savoir-être des Premières Nations du Yukon

Les participants ont également découvert de nouveaux outils lors d'ateliers pratiques et ont pu discuter avec des collègues, créer des liens et échanger des idées sur les nouvelles tendances dans le domaine de la petite enfance.

Une formule de participation virtuelle a permis de rejoindre de nombreuses personnes qui ne pouvaient pas se déplacer.

Le congrès a contribué à l'objectif général du Ministère, qui est de fournir aux enfants et aux familles du Yukon un accès à des services d'éducation de la petite enfance et de garde d'enfants de qualité, abordables, inclusifs et ancrés dans le tissu communautaire. Cet événement a été financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre de son partenariat continu avec le gouvernement du Yukon.

Fonds d'infrastructure pour l'éducation de la petite enfance et les services de garde

En novembre 2024, le gouvernement du Yukon a lancé un fonds d'infrastructure pour l'éducation de la petite enfance et les services de garde soutenu par un investissement de 10,5 millions de dollars au titre de l'Accord Canada-Yukon sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ce nouveau financement permet d'étendre et d'améliorer les services agréés d'éducation de la petite enfance et de garde d'enfants dans les régions qui en ont le plus besoin.

Le Fonds appuie les exploitants publics et à but non lucratif dans le secteur de l'éducation de la petite enfance et des services de garde afin d'augmenter l'accessibilité et l'inclusion partout au Yukon. Il est axé sur les priorités définies lors de la consultation sur la modernisation de la *Loi sur la garde des enfants*, soit :

- accroître l'accès aux services de garde et d'éducation de la petite enfance dans les localités rurales mal desservies;
- augmenter le nombre de centres d'éducation de la petite enfance et garderies à direction autochtone;
- améliorer la disponibilité des programmes en français langue première;
- améliorer l'accessibilité pour les enfants handicapés.

Le Fonds comporte deux volets de financement :

- Volet petits projets : Amélioration de l'accessibilité et financement de la création de garderies en milieu familial en région rurale.
- Volet grands projets : Financement pour la planification, la conception, la construction et la rénovation d'installations.

Dès sa première année, le Fonds a octroyé 381 500 \$ à deux projets communautaires :

- Première Nation de Carcross/Tagish : 200 000 \$ pour améliorer l'accessibilité des terrains de jeux (2024-2026).
- Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in : 181 500 \$ pour améliorer les toilettes, les rampes d'accès et les aires de jeux extérieures (2024-2026).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des vastes efforts déployés par le Ministère pour que des services d'éducation de la petite enfance et de garde d'enfants accessibles, abordables et inclusifs soient offerts à toutes les familles du Yukon. Elle doit déboucher sur des économies pouvant atteindre 8 400 dollars par enfant et par an pour des services de garde universels et sur des salaires équitables pour le personnel éducatif de la petite enfance.

L'Accord Canada-Yukon sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants d'une durée initiale de trois ans a été signé en mars 2024, mais une prolongation a été décidée en février 2025 pour inclure une quatrième année, soit jusqu'en 2026-2027. Cet investissement fédéral s'inscrit dans le cadre du Fonds d'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, doté de 625 millions de dollars, dont l'objectif est d'appuyer les familles vivant dans les communautés rurales, éloignées et mal desservies à travers le pays.

Apprentissage de la maternelle à la 12^e année



Bien-être et inclusion des élèves

Le bien-être et l'inclusion des élèves sont demeurés prioritaires pour le ministère de l'Éducation en 2024-2025. Cette année, nous avons notamment déployé des efforts pour augmenter le soutien aux élèves ayant des besoins particuliers, élargir les services de santé mentale dans les écoles, et planifier à long terme pour créer des classes plus inclusives et équitables dans tout le Yukon.

Augmentation de l'aide en classe

Le Ministère a offert plus de formation au personnel chargé d'accompagner les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers :

- Des aides-éducatrices et aides-éducateurs ont participé à des formations professionnelles ciblées, notamment sur la santé mentale, les besoins médicaux et différentes stratégies d'apprentissage.
- Des orthopédagogues ont participé à des ateliers hebdomadaires et à de nouvelles formations menant à des certifications, ce qui leur a permis de se réunir pour se former et créer une communauté de pratique solidaire regroupant les trois autorités scolaires.
- Le Ministère a continué à offrir des formations et de l'aide pour que le personnel éducatif maintienne à jour ses compétences d'intervention non violente en situation de crise.
- Au total, 1 194 élèves de la maternelle à la 3^e année dans les trois autorités scolaires ont bénéficié d'un soutien précoce en motricité fine et en écriture manuscrite dans le cadre d'un projet pilote mené avec succès par l'équipe d'ergothérapie des services de soutien aux élèves au cours des deux dernières années. Ce projet pilote, qui a valu à l'équipe une nomination pour le Prix d'excellence et d'innovation du premier ministre, sera étendu à d'autres écoles au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Ces initiatives ont amélioré la collaboration entre les enseignants, les aides en classe et les spécialistes, pour arriver à des classes plus inclusives et à de meilleurs résultats pour les élèves.

Soutien aux élèves atteints du diabète de type 1

Le Ministère a élargi ses domaines d'intervention afin de soutenir les élèves atteints de diabète de type 1 (DT1) :

- Une formation destinée au personnel scolaire a été proposée au début de l'année scolaire 2024-2025, pendant les journées pédagogiques et sur demande.
- Un gestionnaire de cas dédié au DT1 a été recruté afin de coordonner les mesures d'aide avec les écoles, les familles et Santé et Affaires sociales. Ce nouveau poste a permis d'améliorer la formation, les ressources et le mentorat du personnel ainsi que de créer un nouveau plan de soins pour le DT1.

Évaluations psychologiques

Le Ministère s'est efforcé d'améliorer l'accès aux évaluations psychologiques.

- Un système d'aiguillage centralisé a été mis en place, avec une norme de service de six mois scolaires entre le consentement éclairé pour l'évaluation et la fin du processus.
- Au 30 juin 2025, 125 évaluations avaient été réalisées, 27 devaient être faites au cours de l'été et 53 élèves étaient en attente.

Les services de soutien aux élèves ont augmenté leur capacité grâce à des contrats conclus avec des prestataires de services psychologiques locaux et hors du territoire.

Services de santé mentale et de bien-être

Les mesures d'aide à la santé mentale et de bien-être dans les établissements scolaires ont augmenté au cours de l'année scolaire 2024-2025.

- L'approche Écoles adaptées à l'apprentissage a été étendue à cinq écoles supplémentaires, portant le total à 22 écoles à différents stades de mise en œuvre. Cette approche aide le personnel à répondre aux besoins socioaffectifs des élèves selon les particularités de chaque cas. Elle met l'accent sur la sécurité, les relations et le contrôle des comportements avant l'enseignement scolaire. Après une intervention sur ces besoins fondamentaux, le personnel peut créer un environnement d'apprentissage favorable et efficace.
- Le nombre de spécialistes en bien-être scolaire a augmenté. À la fin de l'année, dix spécialistes travaillaient dans les écoles sous l'autorité d'Éducation Yukon et de la Commission scolaire francophone du Yukon, et un processus de recrutement était en cours au sein de la First Nation School Board. Ces spécialistes peuvent fournir aux communautés scolaires un soutien confidentiel, des conseils, des programmes et des formations adaptés à leurs besoins. Ils jouent un rôle essentiel pour le bien-être émotionnel, mental, social et comportemental des élèves. En étroite collaboration avec les élèves, les familles et le personnel, ils déterminent les besoins, donnent des conseils et coordonnent les services appropriés. Ils renforcent également les capacités des établissements scolaires par la diffusion de stratégies et de ressources favorisant des environnements d'apprentissage sûrs, inclusifs et adaptés aux spécificités culturelles.
- L'accès à une alimentation saine constitue un élément essentiel du bien-être des élèves. En février 2025, le gouvernement du Yukon a conclu une entente bilatérale avec le gouvernement du Canada dans le cadre du nouveau Programme national d'alimentation scolaire. Le gouvernement du Yukon recevra 7,36 millions de dollars sur trois ans pour élargir la portée de ses programmes d'alimentation scolaire. La planification avec les partenaires est en cours, notamment les conseils scolaires, les conseils d'école, la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon et l'Association Yukon Food for Learning.

Progrès des projets à long terme

- Le Ministère a bouclé son plan de travail intitulé « Repenser l'éducation inclusive et spécialisée 2021-2024 » et a commencé à élaborer son prochain plan de route, qui s'étalera sur 10 ans cette fois. Élaboré à partir des recommandations des partenaires des communautés de recherche, il guidera le processus de changement systémique pour que les écoles soient inclusives, équitables et culturellement sûres.
- Un projet de guide sur la santé mentale et le bien-être destiné aux écoles et aux familles a également été créé. Ce guide met l'accent sur la prévention, la formation, le soutien précoce et le resserrement des liens entre les écoles et les services aux collectivités.

Partenaires et rapports

Le Bureau du défenseur de l'enfance et de la jeunesse du Yukon a publié en 2024-2025 des rapports sur les aides aux enfants ayant des besoins complexes, sur l'utilisation de moyens de contention et d'espaces d'isolement ainsi que sur le racisme systémique dans l'éducation :

- *Close to Home – Une approche yukonnaise pour soutenir les enfants ayant des besoins complexes.*
- *I Am Not Okay, It's Not Okay – Examen de la réponse du gouvernement du Yukon sur l'utilisation de la contention et de la mise en isolement d'élèves à l'École élémentaire Jack-Hulland.*
- *For Our Children – Examen du racisme systémique dans le système éducatif du Yukon.*

Le Ministère reconnaît l'importance du travail du défenseur de l'enfance et de la jeunesse. Nous prenons très au sérieux les préoccupations soulevées dans les rapports et nous nous appuyons sur leurs recommandations pour guider nos efforts continus pour renforcer la sécurité, l'inclusion et l'équité des élèves.

Le dernier rapport de l'Enquête sur les comportements liés à la santé chez les enfants d'âge scolaire a également été publié. On y trouve des informations précieuses sur le bien-être des élèves, le climat scolaire et la santé mentale des jeunes. Le Ministère utilise ces données pour élaborer des initiatives qui répondent directement aux besoins des élèves du Yukon.

Stratégie intégrée axée sur les résultats pour les apprenants du Yukon

En mai 2025, le ministère de l'Éducation a présenté une stratégie intégrée axée sur les résultats pour les apprenants du Yukon. Cette stratégie s'applique à toutes les écoles du Yukon et fait suite au rapport de 2019 du vérificateur général du Canada sur l'enseignement au Yukon de la maternelle à la 12^e année qui recommandait une approche structurée pour améliorer les résultats. Le document définit des résultats d'apprentissage visés pour les élèves du Yukon et propose un plan décennal pour arriver à ces résultats.

Élaborée en collaboration avec les gouvernements des Premières Nations du Yukon, les communautés scolaires et d'autres partenaires, cette stratégie définit une vision commune pour les élèves de la maternelle à la 12^e année. Elle s'appuie sur dix valeurs : transitions réussies, sécurité, réconciliation, histoire et culture vivante des Premières Nations du Yukon, soutien aux enseignants, bien-être, approches fondées sur les forces, empathie, relations, choix et possibilités.



La stratégie définit 14 résultats d'apprentissages visés. À la fin de leur passage dans le système d'éducation public du Yukon, les élèves devront :



La mise en œuvre suivra quatre axes principaux :

- Autochtonisation et décolonisation du système d'éducation du Yukon
- Renforcement des capacités
- Adoption de mesures et de plans ciblés et concertés
- Responsabilisation par la mesure et déclaration des progrès et résultats

À la fin de l'année scolaire 2024-2025, le Ministère a commencé à planifier (en collaboration avec les Premières Nations du Yukon, les partenaires en éducation et les autorités scolaires) son approche pluriannuelle de mise en œuvre, sous réserve de consultation avec l'Association des professionnels de l'éducation du Yukon.

Les priorités du Ministère pour l'année à venir comprennent la sélection d'indicateurs de suivi et de communication pour chaque résultat d'apprentissage, le renforcement des pratiques de communication et de responsabilisation, ainsi que la création de mesures de soutien pour le personnel éducatif.

Chaque autorité scolaire peut également intégrer les résultats d'apprentissage dans sa propre planification. Cette autonomie fait écho à la responsabilité de connaître, planifier et proposer des expériences éducatives qui répondent aux besoins des apprenants et des communautés.

La stratégie intégrée axée sur les résultats pour les apprenants du Yukon est un document de référence. Au cours de la prochaine décennie, elle guidera toutes les initiatives éducatives en visant la réussite, l'appartenance et l'offre de possibilités à la portée des apprenants.



École primaire Dámbü Tán Kets'adañ Ku Cliff Trail

En août 2024, Whitehorse a célébré l'inauguration d'une école primaire, une première en plus de 20 ans. Ouverte initialement sous le nom d'École élémentaire de Whistle Bend, l'école a accueilli 218 élèves à son ouverture et en comptait 225 en décembre. Conçue pour accueillir jusqu'à 425 élèves, l'école a fonctionné à un peu plus de 50 % de sa capacité pendant sa première année.

Avant l'ouverture, le Ministère a collaboré avec la direction, les conseils scolaires et les services de soutien aux élèves afin de préparer le bâtiment pour qu'il réponde à tous les besoins des élèves. Des espaces sensoriels et neurodiversifiés ont été ajoutés, notamment une salle de repos et une salle sensorielle plus grande, qui sont utilisées depuis le début de l'année scolaire.

Autochtonisation et réconciliation



Plan d'action conjoint en matière d'éducation

Le Plan d'action conjoint en matière d'éducation est le fruit d'un engagement commun entre les gouvernements des Premières Nations du Yukon et le gouvernement du Yukon en vue d'améliorer les résultats scolaires et de soutenir la réconciliation dans le milieu de l'éducation. Depuis 2014, le Plan d'action a suscité de nombreuses initiatives conjointes visant à rendre les écoles plus inclusives, plus adaptées aux différentes cultures et plus favorables à tous les apprenants.

Progrès du Plan d'action en 2024-2025

Durant l'année scolaire 2024-2025, le ministère de l'Éducation a concentré ses efforts sur la mise en œuvre des priorités du Plan d'action conjoint en matière d'éducation et la préparation de la phase suivante du plan.

- Création d'un groupe de travail : Le groupe de travail du Plan d'action a été créé au printemps 2024, avec la participation du ministère de l'Éducation et des Premières Nations du Yukon, par l'intermédiaire de la Commission de l'éducation des Premières Nations (CEPN) et avec le soutien de la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon. Le groupe a examiné le projet de plan de mise en œuvre (préparé par la CEPN) et a proposé différentes possibilités pour la supervision.
- Examen du projet de plan avec des dirigeants des Premières Nations du Yukon : En octobre 2024, le ministre de l'Éducation a rencontré 13 dirigeants des Premières Nations du Yukon afin d'examiner le projet de plan de mise en œuvre. Cette réunion a également permis de reconfirmer les quatre priorités du Plan d'action :
 - Langues et culture
 - Autorité, contrôle et responsabilités
 - Soutien et réussite des élèves
 - Réduction de l'écart en matière de réussite scolaire
- Le projet de plan de mise en œuvre a été communiqué à tous les gouvernements des Premières Nations du Yukon en décembre 2024 et trois schémas de supervision ont été diffusés pour commentaires en mars 2025. Les réponses reçues ont été examinées et les travaux se poursuivent afin de déterminer une voie à suivre consensuelle.

Les initiatives opérationnelles entreprises en 2024-2025 pour faire progresser les priorités du Plan d'action sont présentées dans les pages suivantes.

Reconnaissance de la participation à des activités culturelles dans les registres de présence

En 2024, le ministère de l'Éducation a introduit une nouvelle politique d'assiduité précisant que la participation à des événements culturels et religieux doit être reconnue de manière positive dans les dossiers scolaires. Par conséquent, lorsque des élèves participent à des activités culturelles autochtones (récoltes, cérémonies et autres événements communautaires), leur absence de l'école n'est pas sanctionnée. Cette même reconnaissance s'étend aux événements culturels et religieux d'autres traditions, à l'image de la diversité des familles du Yukon.

Cette initiative répond aux demandes formulées de longue date par les Premières Nations du Yukon afin de reconnaître la valeur éducative des activités culturelles. Dans le cadre de la modernisation du système d'enregistrement des présences dans le système d'information sur les élèves Aspen, le Ministère a mis en place une approche plus respectueuse et inclusive qui valorise l'apprentissage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe.

Cette politique a été élaborée en étroite collaboration avec la Commission de l'éducation des Premières Nations, conformément au Cadre de collaboration entre le ministère de l'Éducation et les Premières Nations du Yukon. Elle témoigne d'un engagement commun en faveur de la réconciliation et de l'intégration des perspectives autochtones dans le système éducatif du Yukon.

Les familles jouent un rôle important dans cette nouvelle approche. Les parents et les tuteurs sont priés d'informer les écoles lorsque leurs enfants participent à des événements culturels ou religieux afin que ces absences puissent être correctement consignées. Ce processus fondé sur la confiance renforce les relations entre les écoles et les familles ainsi que l'inclusion et le respect.

La reconnaissance de la participation à des activités culturelles en tant que partie intégrante du parcours éducatif des élèves constitue une étape importante vers la réconciliation. Cette reconnaissance renforce l'engagement du Ministère à respecter la diversité des façons d'apprendre, d'agir et d'être, et à veiller à ce que tous les élèves du Yukon se sentent considérés et valorisés dans leurs écoles.



Lettre d'entente sur la gouvernance conjointe de l'éducation sur le territoire traditionnel des Tr'ondëk Hwëch'in

En août 2024, le gouvernement des Tr'ondëk Hwëch'in et le gouvernement du Yukon ont signé une lettre d'entente historique sur l'éducation qui renforce leur engagement commun en faveur de la gouvernance conjointe de l'éducation sur le territoire traditionnel des Tr'ondëk Hwëch'in. La cérémonie de signature s'est déroulée à l'École Robert-Service de Dawson le 30 août dernier et était ouverte au public, ce qui souligne l'importance de cette étape pour l'ensemble de la communauté.

La section 17.7 de l'Entente sur l'autonomie gouvernementale des Tr'ondëk Hwëch'in garantit le droit de la Première Nation à négocier la répartition et le partage des responsabilités pour la conception, la prestation et l'administration des programmes d'éducation sur leur territoire traditionnel. Onze ans plus tard, la lettre d'entente affermit ces fondements et structure le partenariat, établissant ainsi une voie claire vers un système éducatif intégré et ancré dans la culture.

À la base de cette lettre d'entente, on note la reconnaissance que l'éducation sur le territoire traditionnel des Tr'ondëk Hwëch'in doit refléter les valeurs, la culture et la langue de la communauté. Ce partenariat garantit que les modes de connaissance, d'action et d'existence des Tr'ëhudè et des Dënezhu occupent une place centrale dans l'apprentissage tout au long de la vie, depuis la petite enfance jusqu'à l'éducation des adultes.

La gouvernance conjointe est déjà une réalité à l'École Robert-Service, où les Tr'ondëk Hwëch'in et le gouvernement du Yukon collaborent quotidiennement à l'élaboration des programmes et à la gestion administrative. Le comité de surveillance de l'éducation (établi en vertu de la section 17.7) supervise ce travail et constitue un espace de prise de décision conjointe. La lettre d'entente renforce ces structures et confirme un engagement à long terme jusqu'à la finalisation d'une nouvelle entente en vertu de la section 17.7.

Cette étape importante se place à la fois dans la continuité et dans le progrès. Elle fait honneur à la vision du document *Together Today for Our Children Tomorrow* et propose des mesures concrètes pour mettre en place un système éducatif fondé sur la réconciliation, l'autodétermination et le respect des connaissances autochtones.

Politique sur l'apprentissage axé sur la culture, les langues et le savoir traditionnel des Premières Nations du Yukon

En 2024, le gouvernement du Yukon a adopté une nouvelle politique sur l'apprentissage axé sur la culture, les langues et le savoir traditionnel des Premières Nations du Yukon. Cette politique permet aux gouvernements des Premières Nations du Yukon de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des programmes d'études secondaires ancrés dans leur culture, leur langue et leurs connaissances traditionnelles.

Les élèves peuvent désormais obtenir jusqu'à 12 crédits optionnels (soit l'équivalent de trois cours complets) grâce à ces activités d'apprentissage. Les crédits sont pris en compte dans le cadre du programme de diplôme de fin d'études secondaires de la Colombie-Britannique (Dogwood), qui régit les conditions d'obtention du diplôme au Yukon, et peuvent être utilisés pour satisfaire à l'exigence de cours sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme.

Cette approche fait en sorte que l'apprentissage culturel est officiellement reconnu comme faisant partie du parcours éducatif des élèves. Les Aînés, les gardiens du savoir et d'autres membres désignés de la communauté peuvent guider et évaluer les progrès des élèves. Les gouvernements des Premières Nations du Yukon ont toute autorité sur le choix des personnes chargées de dispenser et d'évaluer les programmes.

La politique a été élaborée en consultation avec les Premières Nations du Yukon et la Commission de l'éducation des Premières Nations. Elle répond à des demandes de longue date pour accroître le contrôle des Premières Nations sur l'éducation, notamment celles exprimées dans le document *Together Today for Our Children Tomorrow*, dans les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et dans le rapport de 2019 du vérificateur général du Canada sur l'éducation au Yukon.

L'intégration des connaissances et des traditions des Premières Nations du Yukon dans les programmes d'études constitue un geste important en faveur de la réconciliation, de l'autodétermination et de l'apprentissage adapté à la culture. Il est important que les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être des Premières Nations soient non seulement respectés, mais également reconnus, afin que tous les élèves du Yukon aient des occasions significatives de relier l'apprentissage à la culture.

Lancement de modules pédagogiques sur les pensionnats

En 2024, le ministère de l'Éducation a lancé deux modules d'enseignement des sciences sociales axés sur l'histoire et les conséquences des pensionnats autochtones.

Ces modules (un entièrement nouveau pour la 5^e année et un autre mis à jour pour la 10^e année) ont été élaborés en collaboration avec des Aînés des Premières Nations du Yukon, des gardiens du savoir et des survivants des pensionnats. Leurs témoignages y occupent une place centrale afin de faire connaître aux élèves cette histoire douloureuse et la résilience des communautés autochtones.

Le module de 5^e année, *Nos voix, nos histoires : les pensionnats autochtones du Yukon – Vérité et réconciliation*, présente le sujet aux jeunes élèves à l'aide de ressources adaptées à leur âge, notamment le livre *Finding Our Faces*. Le module de 10^e année, intitulé *Pensionnats autochtones au Yukon et au Canada : Comprendre – Pour trouver la voie ensemble*, propose une exploration plus poussée, s'inspirant de l'ouvrage *Tr'ëchuhch'in Năwtr'udăh'ą: Finding Our Way Home*, une ressource créée par des Aînés et des survivants Tr'ondëk Hwëch'in.

D'abord lancé à titre de projet pilote en 2015, le module de 10^e année a été amélioré à la lumière des commentaires des enseignants et des récentes évolutions du programme d'études.

Le lancement de ces modules répond directement aux appels à l'action 57, 62 et 63 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui réclament de sensibiliser le public aux atrocités des pensionnats et d'intégrer des activités scolaires obligatoires adaptées à l'âge des élèves dans tout le Canada.

Afin de garantir un enseignement efficace, tous les enseignants chargés de ces modules doivent suivre une formation de trois jours organisée par la Direction des programmes d'études et des évaluations. La première formation (axée sur le module de 10^e année) s'est déroulée du 2 au 4 octobre 2024 et a été proposée aux enseignants des trois autorités scolaires du Yukon. Grâce à ces formations, les enseignants sont en mesure d'animer des discussions délicates et d'offrir un environnement d'apprentissage enrichissant à tous les élèves.

Ces ressources qui contribuent fortement à la promotion de la réconciliation par l'éducation aident les élèves autochtones et non autochtones à développer leur empathie, leur compréhension interculturelle et un esprit de solidarité face à l'avenir.

Premier cours élaboré localement sous l'égide de la First Nation School Board

En 2025, la First Nation School Board a lancé son premier cours élaboré localement, intitulé *Food Sovereignty 12*, à l'École St. Elias de Dakwākāda (Haines Junction). Approuvé par le ministère de l'Éducation, la commission scolaire et le comité communautaire de l'école, ce cours permet aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences pour lutter contre la précarité alimentaire et les changements climatiques dans une perspective propre au Yukon et aux Premières Nations.

Comprenant de 100 à 120 heures d'enseignement, ce cours parle d'économie, d'écologie et de savoir culturel. Les élèves découvrent les systèmes alimentaires des régions nordiques, les répercussions des marchés mondiaux et des changements climatiques ainsi que l'importance des pratiques de récolte des Premières Nations. Le cours fait la promotion de la résilience, du développement durable, de la santé et des solutions locales. La réussite de ce cours donne aux élèves quatre crédits pour l'obtention de leur diplôme.

Le lancement de ce cours s'inscrit dans le cadre d'un important travail parlementaire achevé en avril 2024 avec le projet de loi 307. Cette modification de la *Loi sur l'éducation* a supprimé les restrictions pesant sur les cours élaborés localement, créant ainsi un nouveau cadre pour des contenus flexibles d'inspiration locale. Les établissements scolaires peuvent désormais proposer jusqu'à 28 crédits optionnels valides pour l'obtention du diplôme, associés à des cours créés localement, sous réserve de disponibilité des ressources. Le cours *Food Sovereignty 12* est le premier cours approuvé dans ce nouveau cadre, ce qui constitue un jalon important pour le système éducatif du Yukon.

Créé en collaboration avec le milieu local, le cours repose sur le modèle pédagogique axé sur les forces et centré sur l'élève qui guide la First Nation School Board. Il démontre également comment le système éducatif du Yukon s'adapte de mieux en mieux aux besoins locaux dans le respect des objectifs de réconciliation et des perspectives autochtones.



Retour du programme d'apprentissage expérientiel en milieu rural

Au printemps 2025, le programme d'apprentissage expérientiel en milieu rural a repris après près de six ans d'interruption, réunissant des élèves de Dawson, Faro, Mayo et Carmacks pour une semaine d'apprentissage immersif et pratique à Dawson. Organisée conjointement par le gouvernement Tr'ondëk Hwëch'in et le ministère de l'Éducation, cette immersion, qui a eu lieu du 31 mars au 4 avril, a permis à des élèves de la 10^e à la 12^e année d'explorer de nouveaux domaines d'apprentissage, d'accumuler des crédits et de tisser des liens intercommunautaires.

Lancé en 2012, ce programme vise à élargir les horizons éducatifs des élèves des régions rurales afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes expériences variées que les élèves de Whitehorse. Guidé par quatre principes (élargir l'offre pédagogique, favoriser la diversité des parcours, renforcer la solidarité et améliorer la collaboration), il aide les élèves des régions rurales à développer leur curiosité et renforce le mentorat et le développement professionnel des enseignants.

La version 2025 du programme comprenait des ateliers d'arts culinaires, de théâtre et de danse, d'esthétique, d'art des Premières Nations, de coiffure, de sport, de soudure et de menuiserie. Les élèves ont obtenu deux crédits du secondaire lors de cette semaine intensive d'apprentissage, agrémentée d'activités en soirée favorisant les liens sociaux et les échanges culturels.

Le programme est gratuit pour les élèves : tous les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de participation sont pris en charge par le ministère de l'Éducation. L'intégration des connaissances et du mentorat des Premières Nations aux compétences académiques et pratiques débouche sur un apprentissage enrichissant sur le plan culturel et rigoureux sur le plan académique.

Le retour de ce programme est un événement marquant pour l'éducation en milieu rural, qui confirme l'engagement du Ministère envers l'équité, la réconciliation et l'organisation d'activités d'apprentissage stimulantes pour tous les élèves du Yukon.

Ouverture du camp traditionnel N̄tsāw Chù Kets'edän Kù à l'École secondaire de Porter Creek

Le camp traditionnel N̄tsā-w Chù Kets'edän Kù a été inauguré en septembre 2024 à l'École secondaire Porter Creek de Whitehorse. Ce nouvel espace qui propose des programmes culturels autochtones aux élèves et à la population constitue un lieu exceptionnel pour découvrir les connaissances et les traditions des Premières Nations du Yukon.

Le nom du camp signifie « maison d'apprentissage du ruisseau de la rhubarbe sauvage », ce qui rappelle le nom traditionnel de la région et la fonction du camp en tant que centre de revitalisation culturelle et d'enseignement intergénérationnel. Ce camp est le premier centre spécialement conçu pour l'apprentissage poussé de la culture autochtone au Yukon. On y trouve des espaces parfaits pour des rassemblements, des activités en plein air et des enseignements dispensés par des Aînés, des gardiens du savoir et des instructeurs autochtones.

Le projet a reçu 100 000 \$ dans le cadre du Prix Inspiration Arctique, le plus important prix annuel décerné dans le Nord canadien, ainsi qu'une subvention de 23 500 \$ et une assistance de gestion de projet de la part du gouvernement du Yukon. L'équipe responsable du camp était constituée d'élèves actuels et anciens de l'École secondaire Porter Creek, d'enseignants de l'école, de représentants de la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon et d'un Aîné de la communauté.

On trouve aussi sur place un n̄jel moderne, c'est-à-dire une habitation traditionnelle des Tutchones du Sud, conçue par les Aînés Harold Johnson et Meta Williams et construite par des artisans locaux. Le camp comprend également un puits de feu clos et des poteaux couverts de peaux fabriqués par des artisans du Yukon.

L'École secondaire Porter Creek prévoit d'ajouter une cuisine extérieure et un fumoir au site dans les années à venir afin de développer encore plus son programme culturel.

Le gouvernement du Yukon contribue chaque année à hauteur de 100 000 \$ au Prix Inspiration Arctique afin de soutenir des initiatives inspirantes qui rendent hommage aux communautés nordiques.

Le Ministère reconnaît que ce camp constitue un progrès majeur pour l'éducation culturelle et la sensibilisation de la population à la valeur de la culture. Il reconnaît également les défis permanents que pose la création d'environnements d'apprentissage accessibles et inclusifs pour tous les élèves. Le Ministère continuera de collaborer avec les Premières Nations, les écoles et les collectivités du Yukon pour consolider ces bases et soutenir des initiatives d'apprentissage culturel dans tout le territoire.

Appui aux enseignants des langues des Premières Nations du Yukon

En 2024-2025, le gouvernement du Yukon a élargi son soutien aux enseignants des langues des Premières Nations du Yukon au sein des trois autorités scolaires. Ces nouvelles mesures renforcent les efforts de revitalisation de ces langues et concrétisent l'engagement du Ministère pour la décolonisation de l'éducation et l'accès des élèves à l'enseignement des langues des Premières Nations du Yukon.

À ce titre, nous avons cette année instauré un programme de congé-formation qui permet à deux enseignants par an de prendre un congé payé d'une année complète afin d'approfondir leur maîtrise d'une langue des Premières Nations du Yukon. Ce programme s'appuie sur un projet pilote couronné de succès lancé en 2023, qui a permis à deux enseignants de bénéficier d'un congé entièrement rémunéré pour suivre une formation linguistique intensive.

D'autres mesures de soutien aux enseignants de langues des Premières Nations ont également été mises en place dans le cadre de la nouvelle convention collective conclue avec l'Association des professionnels de l'éducation du Yukon, ratifiée en 2024, notamment :

- du temps de préparation rémunéré pour développer un enseignement de grande qualité adapté à la culture;
- une prime de maintien en poste annuelle de 5 000 \$ pour les membres du personnel enseignant dont la rémunération n'entre pas dans la grille salariale des enseignants standard.

Ces nouvelles initiatives répondent directement à des besoins exprimés par le personnel enseignant et nos partenaires des Premières Nations. Elles s'inscrivent également dans le prolongement de la stratégie de perfectionnement professionnel *Breaking Trail Together*, qui vise à soutenir le développement et le bien-être des enseignants en tant qu'élément important du parcours de réussite des élèves.

Le Ministère tient à améliorer les possibilités de formation et à accorder une plus grande reconnaissance aux enseignants des langues des Premières Nations pour que les élèves du Yukon puissent continuer à connaître les langues et les savoirs culturels autochtones.

Programmes de français



En 2024-2025, 2 563 élèves étaient inscrits dans des programmes de français langue seconde partout dans le territoire.

Le ministère de l'Éducation a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires pour renforcer les programmes et proposer aux élèves des occasions enrichissantes de découvrir le français et la culture francophone. À ces fins, nous collaborons notamment avec l'Association franco-yukonnaise, l'organisme Canadian Parents for French, l'Université Simon Fraser, le comité consultatif sur le français langue seconde et la Commission scolaire francophone du Yukon.

De nombreuses activités culturelles et éducatives ont eu lieu cette année :

- En octobre 2024, 17 écoles de Whitehorse et de diverses collectivités rurales ont accueilli Magic Ben, un spectacle de magie en français.
- Durant l'hiver 2025, quinze écoles ont participé à des activités traditionnelles liées aux produits de l'érable.
- Le 3 mars 2025, le Centre culturel des Kwanlin Dün a célébré le 10^e anniversaire de Chante-la ta chanson. À cette occasion, huit écoles ont présenté des chansons originales en français interprétées par des élèves de la maternelle à la 7^e année.
- Le 9 avril 2025, les élèves de 6^e et 7^e année ont participé à La Folie Furieuse, une journée de jeux et d'activités en français.
- En mai 2025, les auteurs Jocelyn Boisvert et Kim Nunès ont visité des écoles et animé seize ateliers.

Nous avons également célébré des réussites d'élèves qui étudient le français. Deux élèves du Yukon se sont classés troisièmes dans leur catégorie lors de la demi-finale régionale de Colombie-Britannique du Concours d'art oratoire, un concours d'art oratoire organisé par Canadian Parents for French, des écoles et le Ministère.

Les programmes de français organisent également des activités de perfectionnement des enseignants. En août 2025, l'Association franco-yukonnaise et l'Université Simon Fraser se sont associées au Ministère pour offrir un stage d'été à des enseignants de français langue seconde, axé sur les stratégies pédagogiques et les ressources de classe.

En outre, d'autres initiatives ont été organisées pour l'apprentissage du français en dehors des salles de classe. Le programme Odyssée a déployé dix monitrices et moniteurs francophones dans les écoles du Yukon, dont un poste à temps plein à Dawson. Le programme Explore a accueilli 20 participants du Yukon durant l'été 2024. Huit élèves ont reçu des bourses postsecondaires en français langue seconde pour les aider à poursuivre leurs études en français.

Accord de financement quadriennal Canada-Yukon

En 2025, les gouvernements du Canada et du Yukon ont renouvelé un partenariat sur l'éducation des langues des minorités et l'enseignement de la deuxième langue officielle par le biais d'un accord de quatre ans d'une valeur de 13,5 millions de dollars. Cet accord apporte une aide aux programmes d'enseignement en français langue première et langue seconde sur l'ensemble du territoire, de la maternelle à l'enseignement supérieur, et garantira la continuité de l'accès à un enseignement bilingue de haute qualité jusqu'en 2028.

Faits saillants

2 563

élèves inscrits aux programmes de français langue seconde dans tout le Yukon

Le programme Odyssée a déployé

10

monitrices et moniteurs francophones dans les écoles du Yukon, dont un poste à temps plein à Dawson.

Plus de
50

événements culturels et ateliers en français organisés à Whitehorse et dans diverses collectivités rurales

13,5 M\$

Renouvellement jusqu'en 2028 de l'accord Canada-Yukon sur l'enseignement du français, assorti d'une enveloppe de 13,5 millions de dollars.

Organisation d'un
stage

d'été pour les enseignants de français langue seconde.



Études postsecondaires et compétences d'avenir



Programmes d'apprentissage

Durant l'exercice financier 2024-2025, 79 certificats d'ouvrier qualifié ont été délivrés. Une cérémonie annuelle de remise de prix d'apprentissage professionnel réunissant une centaine de personnes et au cours de laquelle 51 prix ont été décernés a eu lieu en septembre 2024.

Principaux projets et initiatives mis en œuvre :

- Des formulaires ont été mis à jour afin que les apprentis puissent désormais les remplir en ligne en format PDF.
- La base de données sur l'apprentissage professionnel a été modernisée afin de permettre une collecte et une gestion plus efficaces des données.
- Les examens d'admission et les critères d'admissibilité ont été revus afin de mieux respecter les normes académiques et d'offrir aux apprentis un parcours équitable et efficace.
- Un comité consultatif professionnel a été créé pour les métiers de soudure afin d'améliorer les pratiques et la formation dans ce domaine au Yukon.

Programme de formation et d'emploi pour étudiants

Statistiques notables

42 employeurs privés
ont proposé

100

postes dans le cadre
du programme de
formation et d'emploi
des étudiants. Neuf de
ces employeurs étaient
de nouveaux partenaires
du programme.

Globalement, le programme a
généralisé l'affichage de

125

postes : 63 chez des employeurs privés,
62 au sein du gouvernement du Yukon.

Parmi ces postes,

101

ont été pourvus par des étudiants de niveau
postsecondaire du Yukon, qui ont ainsi acquis
une expérience pratique dans leur domaine
respectif. En fin de compte, 49 postes ont été
pourvus dans le secteur privé et 52 au sein du
gouvernement du Yukon.

Nouvel établissement privé de formation

- En 2025, l'Alkan Air Flight Academy a officiellement transféré ses programmes de formation de pilotage à un organisme à but non lucratif appelé Northerners Taking Flight. Cette transition permettra un meilleur accès à des possibilités de financement, de commandite et d'améliorations des programmes et des services.
- Le Yukon compte trois établissements de formation privés : Northerners Taking Flight, Elements Esthetics Academy et Yukon Tourism Education Council.

Aide financière aux étudiants : Programme d'aide financière aux étudiants et Carrière PLUS

Principales réalisations et étapes franchies :

- Lancé en 2023, le portail étudiant continue d'améliorer l'efficacité du traitement des demandes de financement des études. L'ouverture du portail dès juin dernier a permis à un plus grand nombre d'étudiants de recevoir une aide financière au début du semestre.
- Une modernisation de la base de données d'aide financière aux étudiants a permis d'optimiser la gestion et l'efficacité du travail ainsi que de maintenir des normes de service supérieures à la moyenne nationale en termes de délais de réponse et de traitement.
- Le programme Carrière PLUS a été revu afin d'y inclure des critères clairs et des outils bonifiés de planification budgétaire, ce qui a permis d'améliorer considérablement le service à la clientèle et les opérations internes.

Principaux projets et initiatives mis en œuvre :

- Les efforts de développement se concentrent actuellement sur l'achèvement de la modernisation complète des systèmes technologiques afin d'améliorer l'efficacité, la sécurité et l'expérience utilisateur sur toutes les plateformes.
- Des critères concrets et des objectifs ont été définis pour le programme Carrière PLUS.
- De hauts responsables du Ministère ont participé à l'établissement du plan stratégique 2024-2027 du Comité consultatif intergouvernemental sur l'aide financière aux étudiants, afin que les besoins particuliers des étudiants du Yukon soient pris en compte à l'échelle nationale.

Statistiques notables

Plus de
1 300

demandes de financement ont été acceptées dans le cadre de programmes territoriaux et fédéraux de financement des études, notamment :

\$5,3 M\$

versés dans le cadre du programme Bourse du Yukon

457 000 \$

versés au titre de l'allocation de formation des étudiants du Yukon

400 000 \$

versés dans le cadre des Prix d'excellence du Yukon

Évaluation de

406

dossiers de demande de prêts et bourses du gouvernement fédéral

Une aide financière a été accordée à

232

apprentis en formation dans le cadre du programme Carrière PLUS.

Célébration du personnel et des élèves

Prix d'excellence et d'innovation du premier ministre

Chaque année, les Prix d'excellence et d'innovation du premier ministre rendent hommage à des fonctionnaires du Yukon dont les réalisations témoignent de qualités exceptionnelles de leadership, de collaboration et de créativité. Dans la catégorie Innovation, Flora Asp a reçu un prix individuel et l'École virtuelle Aurora a reçu un prix collectif en juin 2025.

Flora Asp

Grâce à son leadership, Flora a transformé la manière dont les connaissances des Premières Nations du Yukon sont reconnues et honorées dans les écoles. Elle a joué un rôle central dans l'élaboration et le lancement de la Politique sur l'apprentissage axé sur la culture, les langues et le savoir traditionnel des Premières Nations du Yukon, une réalisation historique coproduite avec les Premières Nations du Yukon. Son travail a également contribué à l'autonomie administrative de la nation Tr'ondëk Hwëch'in en matière d'éducation et au retour du programme d'apprentissage expérientiel en milieu rural à Dawson, qui a augmenté les possibilités d'apprentissage pratique pour les élèves des régions rurales.

Grâce à sa capacité à inspirer confiance, à établir des partenariats et à favoriser des changements systémiques, Flora exerce encore une influence durable sur le système éducatif du Yukon. Son travail contribue à faire en sorte que les systèmes éducatifs autochtones et publics collaborent dans un climat de confiance et de respect, donnant ainsi l'exemple aux autres provinces et territoires du Canada.

École virtuelle Aurora

Membres de l'équipe : Mark Connell, Steven Biss, Amelia Fraser, Kirin Devries, Andrea Fougere-Chou

Ce groupe motivé d'éducatrices et éducateurs a fait preuve de leadership et de créativité pour faire face au désengagement croissant des élèves envers l'enseignement traditionnel, en particulier en 8^e année et en 9^e année. Accompagnant plus de 300 élèves chaque année, cette école utilise une approche nouvelle pour les apprenants confrontés à des difficultés ou à un stress élevé dans les environnements scolaires traditionnels.

Sans l'aide de ressources particulières, l'équipe a conçu un programme innovant et souple qui encourage la réussite des élèves grâce à la collaboration, à la compassion et à l'engagement. Cette équipe créatrice de partenariats exemplaires cherche constamment à établir des liens avec des organismes communautaires pour renforcer ses aides et multiplier les possibilités d'apprentissage.

L'École virtuelle Aurora étend son influence bien au-delà de l'écran. Par exemple, elle a amené des laboratoires scientifiques itinérants dans les communautés rurales du Yukon, elle a organisé des cours de mathématiques de niveau 11 pour des adultes à Carcross et elle a offert des excursions éducatives à des élèves scolarisés à domicile. Grâce à sa vision et à sa capacité d'adaptation, cette équipe repousse sans cesse les limites de l'éducation afin de répondre aux besoins variés des apprenants du Yukon.

Rapport du Bureau du vérificateur général du Canada – Mesures adoptées concernant les recommandations pour l’année

La section qui suit fait le point sur le travail accompli par le ministère de l’Éducation à l’égard des recommandations contenues dans le rapport du Bureau du vérificateur général du Canada à l’Assemblée législative du Yukon intitulé *L’enseignement au Yukon de la maternelle à la 12^e année – Ministère de l’Éducation* (juin 2019).

La présente mise à jour souligne les efforts sans relâche du Ministère en vue d’améliorer les résultats des élèves, de soutenir l’éducation inclusive, et de faire progresser la réconciliation, grâce à une collaboration avec les Premières Nations du Yukon. Chaque mise à jour résume certaines des mesures et stratégies adoptées, ainsi que certains des partenariats mis en place, qui témoignent d’une responsabilisation, d’une transparence et d’un engagement envers l’amélioration continue du système d’éducation du Yukon.



Recommandation 42 du vérificateur : Les résultats des élèves du Yukon

Le ministère de l'Éducation devrait définir et mettre en œuvre une stratégie pour réduire les écarts de longue date en matière de rendement scolaire et améliorer les résultats des élèves, surtout pour les élèves des Premières Nations du Yukon et les élèves en milieu rural.

La stratégie devrait prévoir :

- la réalisation d'une analyse des causes profondes des piètres résultats des élèves;
- la définition de cibles de rendement;
- l'élaboration et la mise en œuvre de mesures pour atteindre les cibles fixées;
- une évaluation de l'efficacité des mesures prises pour améliorer les résultats des élèves.

Mise à jour ministérielle pour 2024-2025

En 2025, le ministère de l'Éducation a publié la Stratégie intégrée axée sur les résultats pour les apprenants du Yukon. Cette stratégie a été élaborée après une vaste mobilisation communautaire et des consultations avec les Premières Nations du Yukon. C'est la firme IRP Consulting qui a dirigé la consultation, en plus de produire en 2023 le rapport final de l'initiative d'amélioration des résultats d'apprentissage des apprenants.

Comme il est souligné dans le rapport, les écarts de longue date dans l'éducation des élèves des Premières Nations et des élèves en milieu rural sont bien documentés et découlent de causes complexes, systémiques. La Stratégie intégrée axée sur les résultats tire parti de cette analyse et décrit 14 résultats d'apprentissage et 10 principes directeurs auxquels le système d'éducation du Yukon, de la maternelle à la 12^e année, doit adhérer.

La stratégie fixe deux grands objectifs, l'un axé sur le système et l'autre sur les apprenants, pour orienter les prochaines étapes. Elle précise un cadre d'évaluation des résultats pour mesurer la réussite des élèves. Les mesures précises visant l'amélioration des résultats sont expliquées en détail dans les stratégies ministérielles connexes, notamment dans le Plan d'action conjoint en matière d'éducation, un partenariat entre le Yukon, les Premières Nations du Yukon et le Canada, le plan « Repenser l'éducation inclusive et spécialisée », et les initiatives ciblées en matière de littératie et de numératie. Ensemble, ces stratégies forment un cadre global qui permet la surveillance continue et l'adaptation des initiatives du programme.

Un groupe de travail sur les indicateurs de rendement a été mis sur pied afin d'élaborer des mesures et des cibles pour évaluer la réussite des élèves et l'efficacité des programmes. Le Ministère publie chaque année le Rapport des données sur les élèves du Yukon et le Rapport présentant des données sur les élèves autochtones, de même que des mises à jour mensuelles des inscriptions.

Recommandation 47 du vérificateur : Les résultats des élèves du Yukon

Le ministère de l'Éducation devrait mettre en œuvre les mécanismes de suivi requis en communiquant au ministre des rapports sommaires et en évaluant les enseignants.

Mise à jour ministérielle pour 2024-2025

Le manuel de planification de la croissance des écoles, qui fournit aux écoles un encadrement pour l'élaboration des plans de croissance des écoles, est en cours de révision. Des rapports sommaires concernant les plans de croissance des écoles ont été présentés au ministre en 2020-2021 et 2021-2022. Le Ministère envoie chaque année aux autorités scolaires des rapports sur le profil de données des écoles, afin de leur fournir des données propres à chaque école pour les aider dans leur planification.

La révision de la Politique sur la planification de la croissance des écoles est prévue dans la voie 3.1 de la Stratégie intégrée axée sur les résultats pour les apprenants du Yukon.

Recommandation 70 du vérificateur : L'éducation inclusive

Le ministère de l'Éducation devrait procéder à un examen complet de ses services et mesures de soutien en faveur d'une éducation inclusive. Il devrait exercer un rôle de leadership, notamment en dialoguant avec les enseignants, les parents d'élève et les spécialistes pour déterminer comment il peut aider les enseignants à optimiser la réussite des élèves.

Cet examen devrait viser à déterminer la meilleure façon :

- d'évaluer si l'approche du Ministère en faveur d'une éducation inclusive fonctionne bien;
- de déterminer si les services et les mesures de soutien ont les effets voulus;
- de déterminer si des ressources suffisantes ont été affectées à la mise en œuvre d'une éducation inclusive;
- d'établir l'ordre de priorité des élèves qui ont besoin d'évaluations spécialisées;
- d'évaluer les recommandations faites par les spécialistes et d'en surveiller la mise en œuvre;
- d'évaluer et de surveiller la mise en œuvre par les enseignants des stratégies recommandées.

Mise à jour ministérielle pour 2024-2025

Dans le but d'évaluer l'approche du Ministère en faveur d'une éducation inclusive et de mesurer l'efficacité des services et mesures de soutien connexes, le ministère de l'Éducation a embauché Nikki Yee, afin de procéder à un examen de l'éducation inclusive et spécialisée au Yukon en 2021. Le rapport d'examen, guidé par une vaste consultation, a été publié le 1^{er} juin 2021.

À la suite de cet examen, huit groupes de travail (appelés les communautés d'exploration) ont été mis sur pied afin de s'attaquer aux principaux axes d'intervention. Un plan de travail ministériel visant à répondre aux recommandations du rapport a été élaboré et mis à jour en 2022.

Les tâches accomplies dans le cadre du plan *Repenser l'éducation inclusive et spécialisée 2021-2024* incluent ce qui suit :

- mise à jour des rôles et qualifications des orthopédagogues;
- centralisation des renvois aux Services de soutien aux élèves;
- lancement du programme Écoles adaptées à l'apprentissage dans les écoles du Yukon;
- créations de postes de spécialistes du mieux-être en milieu scolaire;
- augmentation du nombre d'aides-enseignants et d'orthopédagogues;
- élaboration d'un cadre collaboratif pour l'éducation;
- mise sur pied de la division du mieux-être des élèves et de l'inclusion;
- mise à jour des modèles, processus et structures des plans d'enseignement individualisé;
- mise en œuvre d'une norme de service visant à garantir que des évaluations psychologiques sont effectuées dans les six mois;
- formation offerte aux aides-enseignants, aux orthopédagogues et aux enseignants.

Le Ministère a précisé dans la Stratégie intégrée axée sur les résultats pour les apprenants du Yukon la signification donnée à l'expression « optimiser l'épanouissement » de l'alinéa 4d) de la *Loi sur l'éducation*. Cet objectif devrait être considéré comme une aspiration : le système d'éducation du Yukon ne définira pas un « épanouissement optimal » pour les apprenants. Le Ministère souhaite plutôt repérer et éliminer les obstacles qui peuvent empêcher les apprenants de réaliser leur plein potentiel.

Recommandation 89 du vérificateur : La culture et les langues des Premières Nations du Yukon

Le ministère de l'Éducation devrait finir d'élaborer et mettre en œuvre sa politique de collaboration avec les Premières Nations du Yukon, en vue de satisfaire aux exigences de la *Loi sur l'éducation*.

Il devrait aussi définir un plan d'action stratégique assorti d'initiatives et d'échéances précises et mesurables pour appuyer sa collaboration avec les Premières Nations du Yukon.

Mise à jour ministérielle pour 2024-2025

Le ministère de l'Éducation a établi un cadre de collaboration avec les Premières Nations du Yukon qui a été avalisé et approuvé par la Commission de l'éducation des Premières Nations le 17 février 2023.

Nous travaillons avec le Comité des chefs sur l'éducation depuis 2019 pour arriver à une entente historique avec 10 Premières Nations du Yukon concernant l'établissement de la First Nation School Board et avons fait d'importants progrès à cet égard. Nous avons augmenté les fonds versés à la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, qui s'élèvent maintenant à 735 000 \$ par année, afin d'appuyer la Commission de l'éducation des Premières Nations, dont le mandat est d'orienter la mise en œuvre du Plan d'action conjoint en matière d'éducation.

Le renouvellement du partenariat entre le gouvernement du Yukon et les gouvernements des Premières Nations du Yukon dans le cadre du Plan d'action conjoint en matière d'éducation a été approuvé en 2025. Le gouvernement des Tr'ondëk Hwëch'in et le gouvernement du Yukon ont signé une lettre d'entente en août 2024 marquant une nouvelle ère en matière de collaboration éducative sur le territoire des Tr'ondëk Hwëch'in pour l'offre des programmes et services. Cette entente établit une voie en vue d'une nouvelle version de l'entente visant la section 17.7 de l'Entente sur l'autonomie gouvernementale des Tr'ondëk Hwëch'in pour solidifier la co-gouvernance en matière d'éducation.

Nous avons signé de nouveaux accords de paiement de transfert triennaux (2022-2025) qui prévoient le partage de 1,5 million de dollars entre les 14 Premières Nations du Yukon. Le financement offert au Conseil des Premières Nations du Yukon a augmenté, afin d'aider le Centre des langues autochtones du Yukon dans sa démarche de revitalisation des langues autochtones et d'accroissement de la formation des enseignants en langues des Premières nations du Yukon.

Les plans stratégiques du Ministère, renouvelés en continu, prévoient des initiatives et échéances précises afin de soutenir le maintien d'une bonne collaboration avec les Premières Nations du Yukon.

Recommandation 93 du vérificateur : La culture et les langues des Premières Nations du Yukon

Le ministère de l'Éducation devrait rencontrer régulièrement les Premières Nations du Yukon pour évaluer l'état d'avancement des initiatives du Plan d'action conjoint en matière d'éducation et déterminer les modalités et le calendrier de mise en œuvre des initiatives qui ne sont pas encore menées à terme.

Mise à jour ministérielle pour 2024-2025

Le ministère de l'Éducation rencontre régulièrement les Premières Nations du Yukon à l'occasion des réunions de la Commission de l'éducation des Premières et du Comité des chefs sur l'éducation, ou encore lors de réunions entre divers paliers gouvernementaux.

En 2025, le gouvernement du Yukon et les gouvernements des Premières Nations du Yukon ont renouvelé le Plan d'action conjoint en matière d'éducation jusqu'en 2035. De fréquentes réunions sont organisées pour mettre la touche finale au plan de mise en œuvre connexe.

Recommandation 99 du vérificateur : La culture et les langues des Premières Nations du Yukon

De concert avec les Premières Nations du Yukon, les commissions scolaires et les conseils scolaires, le ministère de l'Éducation devrait définir des politiques et des lignes directrices pour favoriser l'enseignement des langues des Premières Nations.

Pour ce faire, il devrait :

- collaborer avec ces partenaires afin de définir les objectifs des cours de langue pour chaque école;
- examiner différentes approches pédagogiques – de la classe d'initiation au programme d'immersion totale – en fonction de la langue enseignée, de la densité de la population étudiante et de l'intérêt de la collectivité;
- recenser diverses solutions pour promouvoir l'apprentissage des langues des Premières Nations du Yukon pendant les heures de cours normales et à l'extérieur des salles de classe.

Mise à jour ministérielle pour 2024-2025

En 2021-2022, le Ministère a majoré de 59 000 \$ les fonds versés pour le Centre des langues autochtones du Yukon. Cette somme s'ajoute au financement de base de 1,19 million de dollars que reçoit le centre, entre autres pour accroître la formation d'enseignants de ces langues. Le Ministère a de plus créé un poste de coordonnateur des services linguistiques au sein de la Direction des initiatives autochtones dont le rôle est d'appuyer les enseignants des langues autochtones et la revitalisation de ces langues.

L'aide offerte aux enseignants des langues des Premières Nations du Yukon s'est élargie. En 2023, le Ministère a lancé un programme pilote de congés d'études qui permet à des enseignants choisis de prendre une année de congés payés pour approfondir leur connaissance des langues des Premières Nations du Yukon.

L'actuelle convention collective avec l'Association des professionnels de l'éducation du Yukon (2024-2027) prévoit certaines dispositions pour reconnaître et soutenir les enseignants des langues des Premières Nations, y compris des heures de préparation rémunérées et une prime annuelle de maintien en poste de 5 000 \$ pour les enseignants qui ne font pas partie de la grille de rémunération standard.

Recommandation 109 du vérificateur : La culture et les langues des Premières Nations du Yukon

Le ministère de l'Éducation devrait déterminer les ressources humaines et la formation nécessaires à l'établissement de mesures de soutien et de matériel didactique suffisants pour aider les enseignants à mettre en œuvre le nouveau programme scolaire en ce qui a trait à la culture et aux langues des Premières Nations du Yukon.

Mise à jour ministérielle pour 2024-2025

Le Ministère continue d'élaborer des mesures de soutien et du matériel didactique, en plus de soutenir la formation professionnelle afin d'aider le personnel enseignant à mettre en œuvre le nouveau programme scolaire en ce qui a trait à la culture et aux langues des Premières Nations du Yukon.

Depuis 2019-2020, au moins une journée de perfectionnement professionnel est consacrée chaque année à promouvoir les modes privilégiés par les Premières Nations en ce qui a trait au savoir, au savoir-faire et au savoir-être, et à intégrer cet apprentissage dans les salles de classe.

Le Ministère a mis au point des modules de sciences humaines pour la 5^e et la 10^e année consacrés à l'histoire des pensionnats autochtones au Yukon, en collaboration avec des Aînés et des gardiens du savoir des Premières Nations du Yukon et d'anciens élèves des pensionnats. Des possibilités de perfectionnement professionnel sont offertes pour soutenir la mise en œuvre de ces modules.

En outre, des cours élaborés localement, des programmes de formation expérientiels et des initiatives dans les écoles améliorent l'inclusion de la culture et des langues des Premières Nations du Yukon sur l'ensemble du territoire.

En 2024, le Ministère a lancé la Politique sur l'apprentissage axé sur la culture, les langues et le savoir traditionnel des Premières Nations du Yukon. Cette politique permet aux élèves d'obtenir des crédits facultatifs en vue de l'obtention de leur diplôme en participant à des activités d'apprentissage portant sur la culture, les langues et le savoir traditionnel des Premières Nations. Ces activités d'apprentissage sont développées par les Premières Nations du Yukon et dirigées par des Aînés, des gardiens du savoir et des membres de la communauté

Données et informations sur l'éducation

Avec le rapport annuel de l'an dernier (2023-2024), le Ministère a entrepris une démarche pluriannuelle en vue de publier davantage de données et d'informations sur les activités ministérielles et l'éducation de la maternelle à la 12^e année. Le rapport de cette année poursuit en ce sens et contient de nouvelles informations et analyses sur les inscriptions, la dotation en personnel, les dépenses et les événements d'intérêt.

Nous reconnaissons que les données publiées jusqu'ici sont de nature opérationnelle et ne reflètent pas toujours les expériences ou les résultats des apprenants de la maternelle à la 12^e année du Yukon. Ces informations vont suivre. Le processus en vue de la sélection d'indicateurs pour les 14 résultats d'apprentissage, définis dans la Stratégie intégrée axée sur les résultats pour les apprenants du Yukon, a débuté, et des données sur les résultats d'apprentissage seront publiées à mesure qu'elles seront disponibles.

Population d'élèves et programmes d'apprentissage

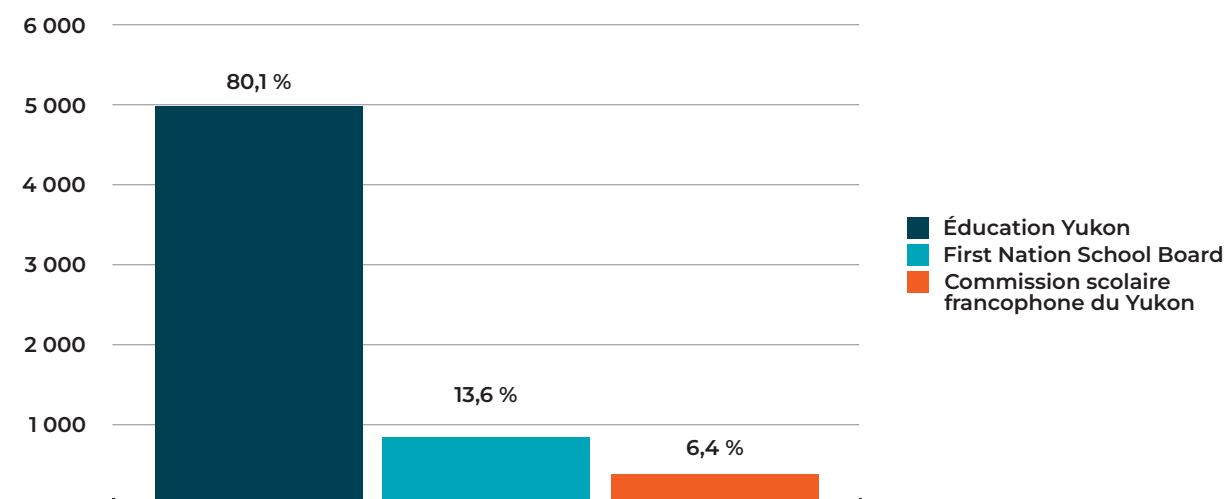
Nombre d'inscriptions par autorité scolaire

En date de mai 2025, un total de **6 209 élèves** étaient inscrits dans les écoles du Yukon.

Autorités scolaires du Yukon :



FIGURE 1.1 Nombre d'inscriptions par autorité scolaire



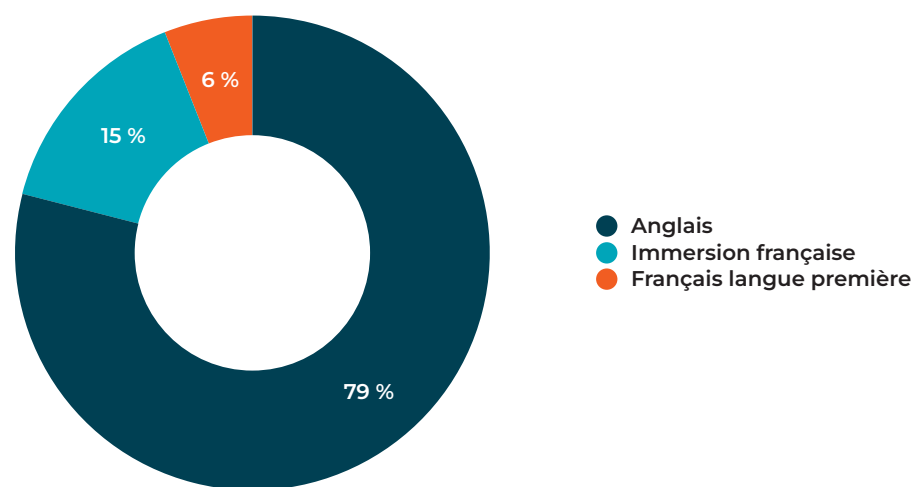
Nombre d'inscriptions par programme de langues

Ces chiffres montrent le pourcentage d'élèves de chaque niveau inscrit dans les trois programmes de langues du Yukon :

- **Programme d'anglais** (offert dans les écoles sous l'autorité d'Éducation Yukon et de la First Nation School Board)
- **Programme d'immersion française** (offert dans certaines écoles sous l'autorité d'Éducation Yukon)
- **Programme de français langue première** (offert dans les écoles sous l'autorité de la Commission scolaire francophone du Yukon)

Les programmes d'immersion française acceptent de nouveaux élèves principalement en maternelle, en 1^{re} année et en 6^e année.

FIGURE 1.2 Nombre d'inscriptions par programme de langues



Dotation en personnel et aide pédagogique

La présente section souligne les allocations en personnel et les services d'aide pédagogique dans les écoles du Yukon, avec des comparaisons par autorité scolaire et catégorie de dotation.

Dotation en personnel de la maternelle à la 12^e année, par catégorie et autorité scolaire

Ces chiffres montrent les investissements du Ministère dans les ressources humaines, répartis par catégorie et par autorité scolaire.

Catégories :

Administration centrale

Cette catégorie comprend les fonctions administratives de l'ensemble du système, comme les Finances, les Ressources humaines, les Services de soutien en technologie de l'information, et les bureaux de la sous-ministre et des sous-ministres adjoints. Ces membres du personnel appuient également l'éducation de la petite enfance et les services de garde, de même que les programmes d'éducation postsecondaire, de stages et d'aide financière aux élèves.

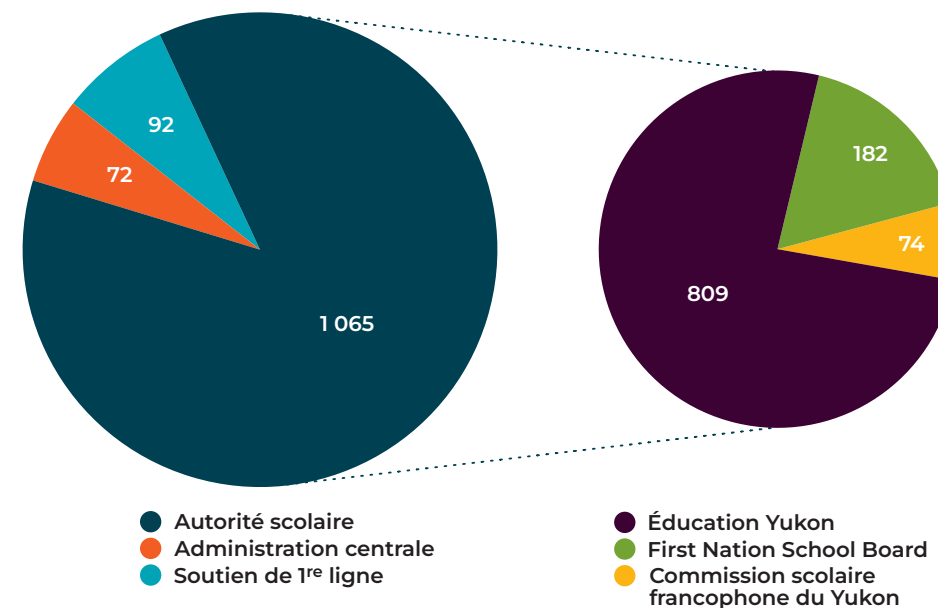
Soutien de première ligne

Services à gestion centralisée qui aident toutes les autorités scolaires, comme les Programmes d'études et Évaluations, les Initiatives autochtones, les Services de soutien aux élèves et Technologie et dossiers des élèves.

Autorité scolaire

Services d'administration et en milieu scolaire gérés par chaque autorité scolaire, y compris le personnel administratif, le personnel enseignant et le personnel de soutien.

FIGURE 2.1 Dotation en personnel de la maternelle à la 12^e année, par catégorie



Investissement financier en matière d'apprentissage

Cette section présente les investissements du gouvernement du Yukon en matière d'apprentissage scolaire, y compris les dépenses par élève et les dépenses globales consacrées à l'enseignement de la maternelle à la 12^e année.

29 031 \$
par élève

Dépenses en matière d'enseignement de la maternelle à la 12^e année, par élève

Pour l'année scolaire 2024-2025, le gouvernement du Yukon a investi un total de 29 031 \$* par élève dans des fonctions liées à l'apprentissage.

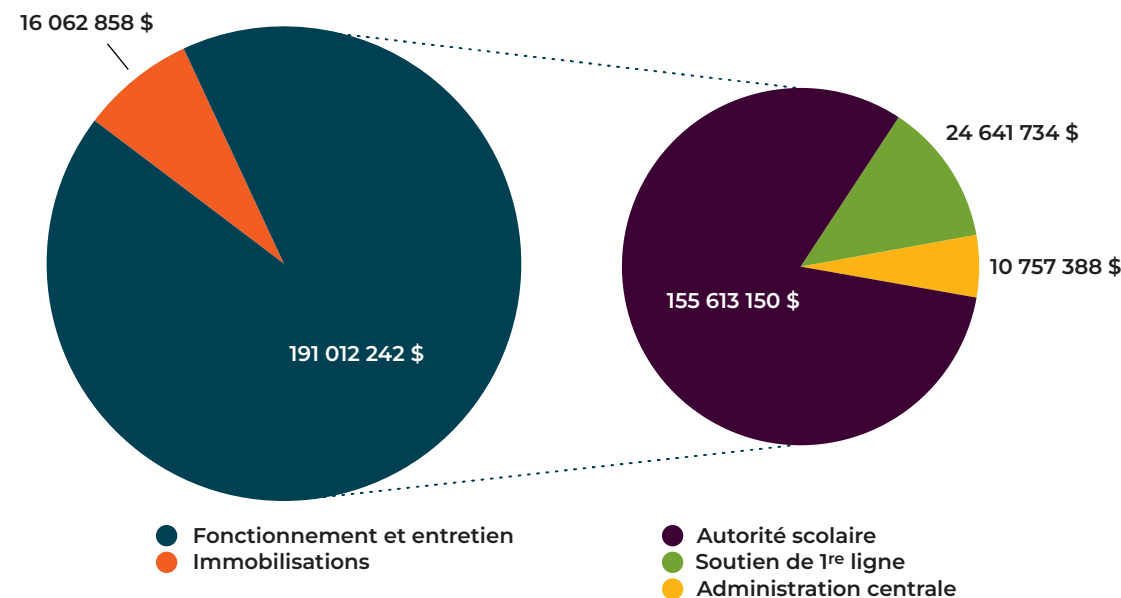
Les dépenses d'apprentissage incluent le soutien de première ligne (ex. Programmes d'études et Évaluations, Initiatives autochtones, Services de soutien aux élèves, Service de soutien en technologie de l'information, et Technologie et dossiers des élèves) et les dépenses des autorités scolaires. Elles n'incluent pas les fonctions de l'Administration centrale.

*BASÉ SUR LES CHIFFRES RÉELS ANTICIPÉS POUR L'EXERCICE EN DATE DU 31 MARS 2025.

Dépenses d'immobilisations et de fonctionnement et entretien, de la maternelle à la 12^e année

Les chiffres ci-dessous montrent les dépenses annuelles du Ministère consacrées à l'enseignement, de la maternelle à la 12^e année.

FIGURE 3.1 Dépenses en éducation, de la maternelle à la 12^e année



Opérations, sécurité et responsabilisation

Le Ministère a renforcé la sécurité des élèves grâce à la mise en œuvre du Plan d'action pour des écoles plus sûres et à des mises à jour à la Politique de protection des élèves et aux procédures connexes.

Tous les membres du personnel des écoles reçoivent une formation annuelle portant sur les éléments suivants :

- comprendre à quel moment l'élève a besoin de protection;
- savoir quand et comment signaler un problème;
- soutenir les élèves qui dénoncent un préjudice.

Cette formation est documentée et surveillée, afin de s'assurer que les membres du personnel sont conscients de leurs responsabilités et en mesure de réagir efficacement en cas d'incident grave.

11

signalements de comportement inapproprié de la part d'adultes

Signalements de comportement inapproprié de la part d'adultes lors d'activités scolaires

Durant l'année scolaire 2024-2025, le ministère de l'Éducation a reçu ou traité un total de 11 signalements de comportement inapproprié de la part d'adultes lors d'activités scolaires. Les signalements incluent des divulgations, des allégations ou des suspicions de comportement pouvant nuire au bien-être d'un élève.

6

cas d'évaluation des risques de menaces violentes

Nombre d'évaluations des risques de menaces violentes

Durant l'année scolaire 2024-2025, le ministère de l'Éducation a lancé une évaluation des risques de menaces violentes à six occasions. Une évaluation des risques de menaces violentes est un processus officiel utilisé lorsqu'un élève profère des menaces pouvant indiquer un risque de violence envers lui-même, d'autres élèves, des membres du personnel ou des membres de la communauté en général. Chaque situation est soigneusement examinée par une équipe multidisciplinaire de l'école avant que soit lancé le protocole d'évaluation des risques de menaces violentes. L'équipe ne lance le protocole que si elle détermine qu'il existe un risque important et immédiat de préjudice causé à l'élève ou à un membre de la communauté scolaire. L'objectif de l'évaluation des risques de menaces violentes est de mesurer le niveau de risque, d'assurer la sécurité des personnes, et de fournir aux élèves les mesures de soutien appropriées.

Approvisionnement

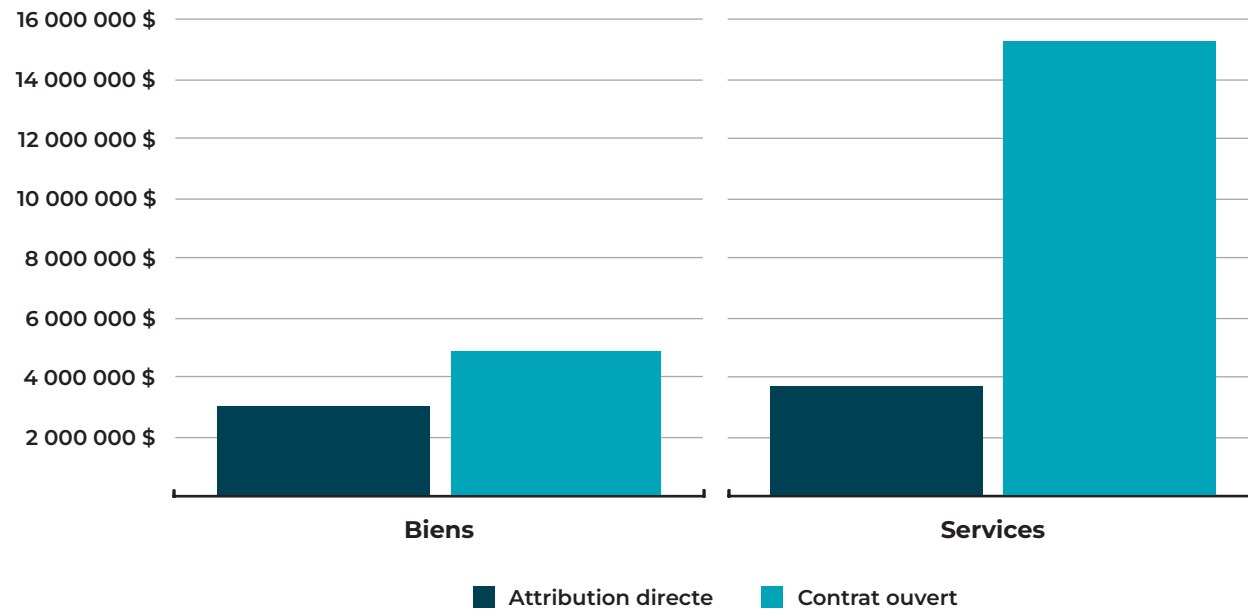
La présente section souligne les tendances en matière d'approvisionnement ministériel, y compris le volume et la valeur des contrats par type de produit et méthode d'approvisionnement.

Valeur des contrats

(par type de produit et méthode d'approvisionnement)

Ces chiffres montrent la valeur totale des contrats pour des biens et services selon le procédé d'approvisionnement.

FIGURE 5.1 Valeur des contrats
(par type de produit et procédé d'approvisionnement)



Note :

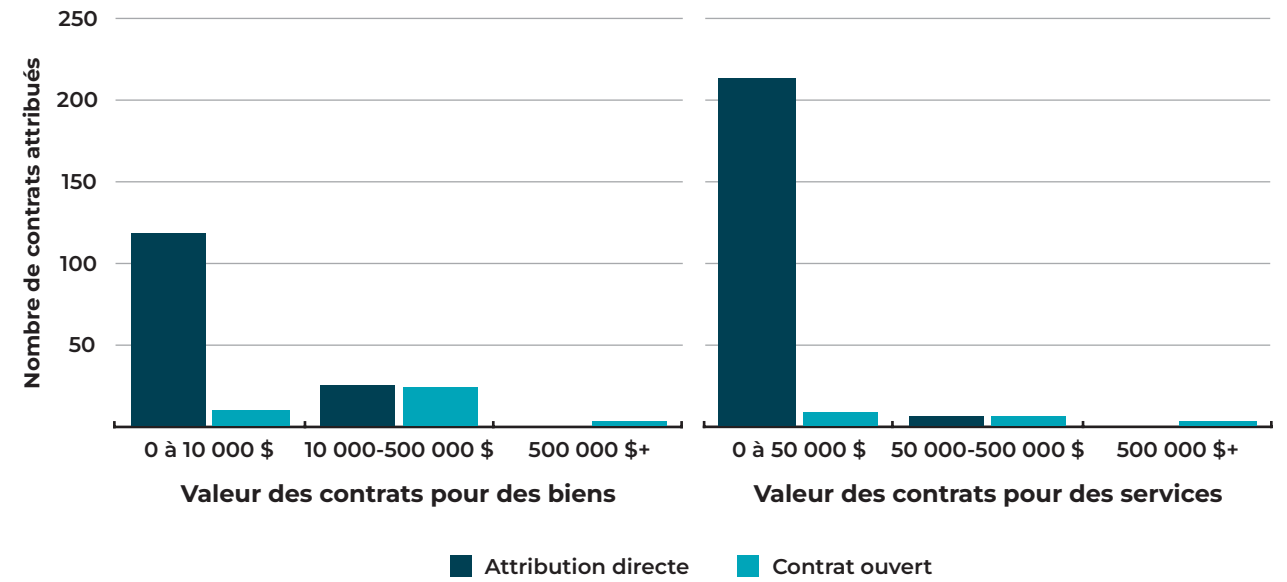
La valeur des contrats attribués au titre de procédés autres que le contrat ouvert et l'attribution directe totalisait 86 240 \$. Ces contrats ne sont pas illustrés ici.

Nombre de marchés

(à l'exclusion des catégories à valeur élevée/faible)

Ces chiffres illustrent le nombre de contrats attribués en 2024-2025, par type de produit (biens ou services) et méthode d'approvisionnement.

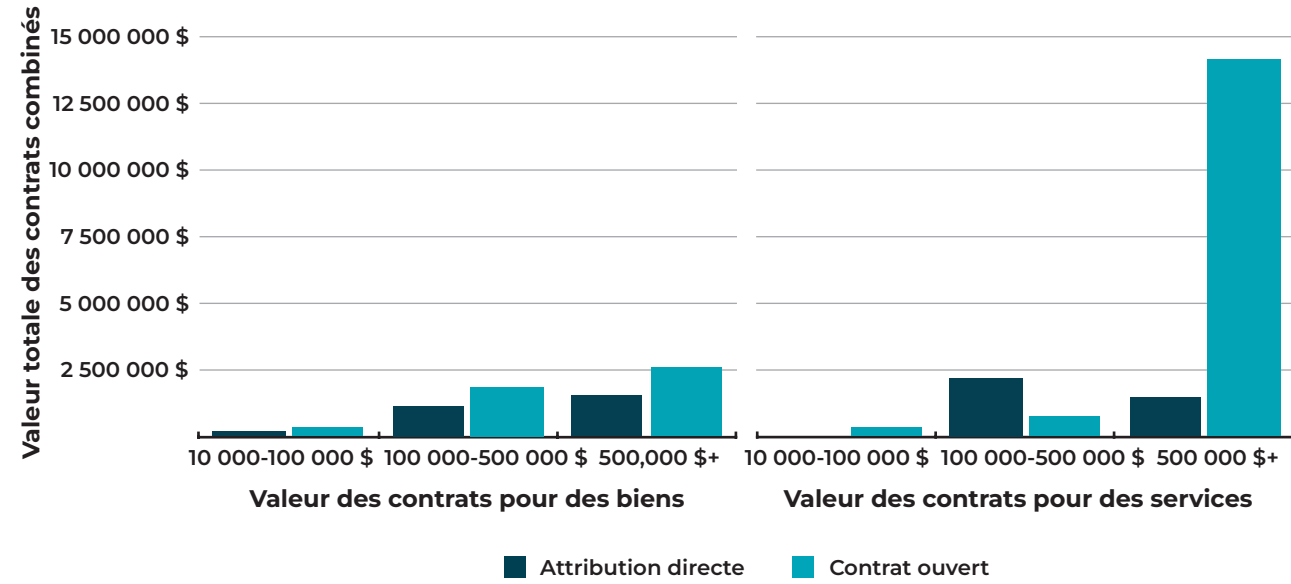
FIGURE 5.2 Nombre de marchés par valeur de contrat



Valeur des contrats attribués, par type de produit (biens ou services) et procédé d'approvisionnement

Ces chiffres illustrent la valeur des contrats attribués, par type de produit (biens ou services) et méthode d'approvisionnement.

FIGURE 5.3 Valeur des contrats attribués, par type de produit (biens ou services) et procédé d'approvisionnement



Notes :

- Comprend tous les contrats du ministère de l'Éducation (éducation de la petite enfance et services de garde, maternelle à la 12^e année, études postsecondaires, etc.).
- Les chiffres incluent tous les contrats d'une valeur totale supérieure à 0 \$.
- Les valeurs indiquées ne comprennent pas les projets d'immobilisations financés par le Ministère, mais gérés et achetés par le ministère de la Voirie et des Travaux publics.
- Les données indiquées sont accessibles dans le registre public de contrats du gouvernement du Yukon.



Tribunal d'appel de l'éducation

Le Tribunal d'appel de l'éducation est un organe indépendant créé en vertu de la *Loi sur l'éducation* pour régler des différends précis qui ne peuvent être résolus dans les écoles.

Ces différends peuvent concerner des décisions relatives à des besoins particuliers, des dossiers d'élèves, des suspensions et des cours mis sur pied localement. Le tribunal offre aux parents et aux tuteurs une procédure d'appel des décisions qui ont une incidence importante sur l'éducation, la santé ou la sécurité d'un élève. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités du tribunal, notamment le nombre d'appels, de médiations et d'audiences survenus au cours de la dernière année.

FIGURE 6.1 Statistiques du Tribunal d'appel de l'éducation, du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Demands d'appel reçues cette année	2
Instances des années précédentes encore en cours	3
Demands annulées par des demandeurs	0
Demands résolues par le Ministère	2
Affaires ne relevant pas de la compétence du Tribunal	1
En médiation	0
Affaires résolues par la médiation	1
En cours	1
Audiences	0



Annexes

Rapports des commissions scolaires du Yukon

Le ministère de l'Éducation inclut de brefs rapports de la Commission scolaire francophone du Yukon et de la First Nation School Board parce que la *Loi sur l'éducation* exige que le ministre dépose un rapport annuel sur l'état de l'éducation, avec des rapports de chaque commission scolaire. Le fait d'ajouter ces rapports des commissions à titre d'annexes répond à cette exigence et ajoute de la transparence, en affichant des résultats pour chaque commission scolaire en plus du résumé du Ministère.



First Nation School Board 2024-2025

La First Nation School Board (FNSB) a été créée en 2022. Elle est responsable de 11 écoles publiques au Yukon, notamment dans des communautés scolaires rurales et éloignées.

La FNSB s'assure que les apprenants de la maternelle 4 ans à la 12^e année ont accès à une éducation de qualité adaptée aux perspectives des Premières Nations du Yukon, avec notamment la terre comme source d'apprentissage pédagogique, le mentorat multigénérationnel, les langues et la culture locales, et les valeurs du respect, de la réciprocité et des relations.

La FNSB gère 11 écoles de concert avec les Premières Nations du Yukon et les organes de gouvernance locaux appelés les comités communautaires :

- École Chief-Zzeh-Gittlit (Old Crow)
- École de Ross River, Tū ƙ̄ɖlini (Ross River)
- École Nelnah-Bessie-John (Beaver Creek)
- École Klwane Lake, Á Tsì Keyí (Destruction Bay/Burwash Landing)
- École St. Elias, Dakwākāda (Haines Junction)
- École secondaire de Watson Lake, Tetsetūge mené' (Watson Lake)
- École élémentaire Johnson, Tetsetūge mené' (Watson Lake)
- École Eliza-Van-Bibber (Pelly Crossing)
- École élémentaire de Takhini, Kwänlin (Whitehorse)
- École primaire Grey Mountain, Kwänlin (Whitehorse)
- École Ghùch-Tlâ (Carcross)

Notre mission

Notre approche en matière d'éducation est centrée sur l'apprenant. L'enseignement est fondé sur les compétences et vise à intégrer pleinement les histoires locales, les langues, les connaissances et la terre. Nous comprenons que l'éducation doit soutenir l'enfant dans son ensemble et inclure les familles et la communauté.

Voici un bref survol du rapport annuel 2024-2025 de la FNSB qui présente les grandes priorités stratégiques de l'organisme. Le plan stratégique de la FNSB intègre la Stratégie intégrée axée sur les résultats pour les apprenants du Yukon récemment publiée.

Le rapport annuel complet est disponible à fnsb.ca (en anglais).

La FNSB a investi
904 000 \$
dans la littératie en
2024-2025

Littératie

Les résultats d'évaluation pour l'année scolaire 2024-2025 montrent que les élèves des écoles de la FNSB acquièrent des compétences en lecture plus rapidement que ce qui est prévu pour des enfants de leur âge. Les élèves en région rurale affichent les taux d'amélioration les plus élevés. Durant la seconde année du plan de littératie de la FNSB, sept des huit écoles évaluées ont enregistré une augmentation moyenne de la note standardisée de 2 à 12 points (le taux de croissance attendu par année est de 0 point). L'équipe de la littératie de la FNSB a été reconnue à l'échelle nationale pour ce travail, et a reçu un Prix d'excellence en éducation de Dyslexia Canada en 2025. L'équipe a aussi été invitée à prendre la parole à l'occasion de conférences nationales sur la littératie, et a fait l'objet d'articles dans les magazines *McLean's* et *Walrus*.

La FNSB a investi
461 000 \$
dans la numératie en
2024-2025

Numératie

En raison de l'absence d'évaluations normalisées de la numératie pour l'ensemble des Premières Nations, la FNSB a tiré parti des efforts de l'équipe de promotion des mathématiques de la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon (DEPNY), en vue de créer une évaluation des compétences en mathématiques pour les élèves de la 1^{re} à la 7^e année du Yukon. Durant cette première année, 432 élèves de la FNSB ont passé l'évaluation des compétences en numératie. Dans l'ensemble, les écoles de la FNSB ont obtenu le niveau de compétence « Maîtrisée ». Beaucoup d'écoles en région rurale ont obtenu le niveau de compétence « En voie d'acquisition », ce qui signifie qu'elles recevront une aide supplémentaire dans les prochaines années pour surveiller leur croissance. Des soirées de mathématiques en famille, des camps de mathématiques et des carnivals des mathématiques ont été organisés avec la collaboration de la DEPNY à Old Crow, Pelly Crossing, et Whitehorse pour les élèves de la maternelle à la 12^e année dans le but d'améliorer la mobilisation et les expériences positives en matière de numératie.

La FNSB a investi
612 000 \$
 dans le programme Whole
 Child en 2024-2025

Programme Whole Child

Avec ce programme axé sur la neuroscience et les liens avec les communautés locales des Premières Nations, la FNSB entraîne ses équipes scolaires et met en œuvre des ressources propres au Yukon. Quatre entraîneurs du programme Whole Child ayant des expériences et compétences diversifiées portant sur la neuroscience, les liens et la croissance, ont formé 23 enseignants, offert plus de 13 présentations de perfectionnement professionnel et des séances de clavardage virtuelles pour discuter de réglementation conjointe, de bien-être durable, de comportement et de communication. Trois ressources locales ont été mises au point : The Learner in Front of You, The Arousal Checklist, et The Behaviour Trail. Un site Web de ressources a été créé pour les familles, et un site spécialisé supplémentaire a été ajouté pour soutenir les équipes scolaires.

Pour répondre à la nécessité de disposer de plus de données sur la manière de soutenir les élèves autistes de ses écoles, la FNSB a mis sur pied une présentation avec des documents permettant d'en apprendre plus sur l'autisme et sur la façon de soutenir les élèves autistes, et a commencé à offrir la présentation à ses communautés scolaires. La commission scolaire a procédé à l'élaboration en collaboration d'un sondage axé sur la culture afin d'enquêter sur le bien-être des élèves et leurs liens avec la terre, les langues et la culture des Premières Nations locales. Ce sondage axé sur le bien-être des élèves en milieu scolaire est une initiative de recherche visant à amasser des données. Il a été rendu possible grâce à des partenariats avec l'équipe de la terre et des langues de la FNSB, et au soutien externe de la Aaniish Naa Gegii Child Health and Well-Being Measure. Un sondage pilote sera effectué auprès de trois écoles de la FNSB durant l'année scolaire 2025-2026.

La FNSB a investi
385 000 \$
 dans le programme
 High School and Trades
 en 2024-2025

Programme High School and Trades

La First Nation School Board appuie les élèves de sept écoles secondaires de la FNSB, y compris de certaines communautés très éloignées du Yukon. En mettant l'accès sur l'apprentissage expérientiel, les programmes de formation professionnelle, les parcours menant à l'obtention du diplôme, et les centres d'apprentissage individuel, la FNSB prépare les élèves des écoles secondaires en vue de leur parcours postsecondaire. Le tout premier événement du modèle d'apprentissage expérientiel en milieu rural a eu lieu sur le territoire de la Première Nation de Liard. De nouveaux partenariats ont été conclus avec des employeurs locaux, comme la Première Nation des Gwitchin Vuntut, en vue d'établir des programmes professionnels où les élèves obtiennent un emploi et une formation tout en obtenant des crédits en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires. La FNSB gère deux centres d'apprentissage individuel à Carcross et Watson Lake, et a célébré à Haines Junction l'établissement de son premier programme d'études secondaires élaboré localement, un programme de 12^e année de quatre crédits, de 100 à 120 heures, sur la souveraineté alimentaire. Ce cours expérientiel a engendré une hausse immédiate de la participation et de la mobilisation des élèves.

La FNSB a investi
315 000 \$
 dans l'éducation de la
 petite enfance en
 2024-2025

Éducation de la petite enfance

Le jeu, les langues et les relations sont au cœur de l'éducation de la petite enfance, et les familles font partie intégrante du parcours de l'élève. La FNSB met l'accent sur la croissance et le développement des compétences des éducateurs et éducatrices de la petite enfance. En 2024-2025, 15 éducateurs et éducatrices de neuf écoles de la FNSB ont participé à du perfectionnement professionnel portant sur le jeu, les langues et le soutien de relations sûres et sécuritaires avec les élèves et leurs familles. Les séances d'accompagnement avec plans de formation individuelle leur permettent d'obtenir un soutien en temps réel pour les aider à perfectionner leur expertise et à favoriser la croissance de leurs élèves.

La FNSB a investi
2,4 M\$
 dans le programme axé
 sur la terre, les langues
 et la culture en
 2024-2025

Programme axé sur la terre, les langues et la culture

La First Nation School Board traite de façon équitable les enseignants de langues et les soutient dans leur travail d'une valeur inestimable. Les enseignants des langues des Premières Nations du Yukon sont les seuls membres du corps enseignant à ne pas recevoir d'aide pour l'élaboration de leur programme d'études, leur perfectionnement professionnel, leurs plans de leçons ou leurs ressources, mais la FNSB veut changer la donne. Quinze enseignants des langues de la FNSB ont maintenant droit à du perfectionnement professionnel et assistent régulièrement à des rencontres pour discuter de ressources et de besoins. Certains enseignants des langues de la FNSB participent au Mentor Apprentice Program offert par le Centre des langues autochtones du Yukon, et deux ont été embauchés à titre d'enseignant/apprenant et participent pleinement à leur propre formation en langues tout en travaillant dans l'école à temps partiel.

Un comité de sécurité et des processus ont été mis en place pour les écoles de la FNSB, en guise de première étape en vue d'établir un système de gestion des risques pour le Yukon dirigé par les Premières Nations et inspiré des réalités et de la pédagogie de la terre. Ce système met l'accent sur l'élève, de façon que ceux qui obtiennent leur diplôme quittent l'école avec une compréhension et une maîtrise leur permettant d'être en confiance et en sécurité partout sur le territoire.

Les agents de liaison inspirés de la terre et des langues sont des postes uniques à la FNSB. Ces personnes voient à ce que tous les membres du personnel enseignant travaillent de manière à s'assurer d'intégrer pleinement la terre, les langues et la culture dans les programmes d'études, les environnements d'apprentissage, et la programmation. Elles jouent un rôle important dans les rapprochements entre la communauté, la Première Nation locale et l'école et favorisent directement la réconciliation en matière d'éducation locale.

La FNSB a investi
2 M\$
 dans les gens et la
 formation en 2024-2025

Personnel et formation

Les taux de recrutement et de maintien en poste dans les écoles de la FNSB en milieu rural et éloigné ont atteint un niveau jamais vu auparavant. La dotation dans les écoles est un processus global, axé sur la communauté, et relevant de la FNSB, qui lui permet d'embaucher plus de personnes que ce qui lui autorisent les allocations versées par le gouvernement du Yukon, et de garantir ainsi un traitement équitable aux élèves des régions rurales. Les mesures de soutien et le perfectionnement professionnel offerts aux enseignants et aux administrateurs des écoles de la FNSB ne manquent pas, assurant ainsi un meilleur taux de maintien en poste. La FNSB travaille également en étroite collaboration avec l'Université du Yukon et son programme de formation des enseignants autochtones du Yukon, la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, et la Fondation Rideau Hall, dans le but de soutenir une vision à long terme où les enseignants des écoles du Yukon sont issus de la communauté.

Pour chaque tranche de
10 \$ dépensés par la
FNSB, plus de

7 \$

sont directement
reversés dans les écoles.

Gouvernance et finances

La FNSB travaille à la décentralisation de la gouvernance de ses écoles. Chaque communauté scolaire est habilitée à prendre ses propres décisions axées sur l'élève pour ses écoles. Cette démarche est intrinsèquement décoloniale et assure le maintien des valeurs des Premières Nations du Yukon. Pour appuyer cette démarche, la FNSB a mis en place deux niveaux de gouvernance : les comités communautaires et les comités donnant la parole aux élèves.

En 2024-2025, la FNSB a bénéficié d'un financement total de 36,7 M\$, dont 99 % provenaient du gouvernement du Yukon. Les dépenses totales s'élevaient à 36,9 M\$. De cette somme, 72 % (26,5 M\$) ont été directement reversés dans les écoles, dont 87 % (plus de 23 M\$) pour le personnel. La FNSB a mis en place un nombre élevé de mesures de soutien à l'éducation dans ses écoles, lesquelles représentent jusqu'à 17 % (6,1 M\$) des dépenses totales.

L'année a débuté sans qu'une entente de financement ait été signée, ce qui signifie que la FNSB a passé les six premiers mois de l'année sans trop savoir de quelles ressources elle disposerait. Elle a pu compter sur un prêt de la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon et du Comité des Chefs sur l'éducation pour poursuivre ses opérations. La FNSB a ensuite été contrainte de signer un accord de paiement de transfert; elle a exprimé son malaise devant ce changement unilatéral de son mode de financement, lequel ne prend uniquement en compte que les inscriptions d'élèves autochtones s'identifiant comme tels, même si la FNSB administre des écoles publiques où le ratio entre élèves autochtones et non autochtones est en moyenne de 50/50. Ce changement a réduit son financement total d'environ 2 M\$ par rapport à ce qui avait été prévu au budget en fonction de l'entente antérieure. Les sacrifices importants consentis dans les opérations de la FNSB, et le gel des dépenses de déplacement et des dépenses en milieu d'année pour donner la priorité à une éducation de haute qualité dans nos communautés ont obligé la FNSB à puiser dans les excédents des années précédentes pour couvrir le déficit au niveau des dépenses des écoles. Malgré ces défis, la FNSB continue de travailler en priorité à protéger les écoles et les élèves des répercussions de cette incertitude financière.



Commission scolaire francophone du Yukon 2024-2025

C'est avec gratitude et respect que nous soulignons le fait que nous vivons et travaillons sur le territoire traditionnel de la Première Nation des Kwanlin Dün, du Conseil des Ta'an Kwäch'än et de la Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in.

Ma culture, ma langue, mon bilinguisme

La Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) a été créée en 1996. Elle est responsable de l'éducation en français langue première sur tout le territoire.

Elle gère trois écoles, un programme et une garderie :

- l'École Émilie-Tremblay, de la maternelle 4 ans à la 6^e année;
- le Centre scolaire secondaire communautaire Paul-Émile-Mercier (CSSC Mercier), de la 7^e à la 12^e année;
- l'École Nomade, programme d'enseignement à domicile, de la maternelle 5 ans à la 12^e année;
- le Programme Confluence en français langue première de Dawson, de la maternelle 4 ans à la 6^e année;
- la Garderie du petit cheval blanc, qui accueille de jour les enfants de 6 mois à 4 ans, et offre un service de garde après l'école pour les élèves de l'École Émilie-Tremblay;
- des camps d'été en français pour les enfants de 4 à 12 ans.

Nombre d'élèves en juin 2025

- École Émilie-Tremblay : 223 élèves
- CSSC Mercier : 161 élèves
- École Nomade : 9 élèves
- Programme Confluence : 12 élèves
- Garderie du petit cheval blanc : 44 enfants

Notre mission

Leader en éducation, la CSFY offre des programmes de qualité en français langue première afin de développer le plein potentiel de chaque élève et favoriser son engagement citoyen.

Voici un survol du rapport annuel 2024-2025 de la CSFY qui présente les quatre piliers de son plan stratégique : nos élèves, notre éducation, notre rayonnement et notre leadership.

Le rapport est accessible en français à l'adresse suivante : commissionscolaire.csfy.ca/publications/.

2024-2025, une année de célébrations!

La présente année a été, sans contredit, l'année des célébrations pour notre communauté, une période où nous avons honoré notre histoire, reconnu l'engagement de nos membres et célébré nos réussites collectives.

Nous avons officiellement nommé notre programme d'enseignement à Dawson le « Programme Confluence ». Ce nom, qui symbolise la rencontre des cultures et des langues sur les terres traditionnelles de la Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in, incarne notre volonté de bâtir une éducation en français langue première dans la région du Klondike qui soit un reflet des valeurs de la communauté de Dawson : une éducation respectueuse et inclusive des savoirs des Tr'ondëk Hwëch'in et enracinée dans la francophonie de ce territoire.

Le 13 juin 2025, nous avons célébré les 40 ans du programme de français langue première et de l'École Émilie-Tremblay. Ce programme, qui a débuté modestement avec 34 enfants dans deux classes dans le sous-sol de l'École élémentaire de Whitehorse, est aujourd'hui un pilier de notre communauté et de notre continuum en éducation de langue française. Nous accueillons désormais les enfants de nos premiers élèves, preuve vivante de la vitalité et de la pérennité de notre système.

Il importe aussi de souligner qu'en juin nous avons célébré une autre réussite : la plus grande cohorte de finissants de 12^e année en français langue première. Vingt-deux élèves du CSSC Mercier ont terminé leur parcours scolaire.

Valoriser la réussite scolaire

L'année scolaire 2024-2025 marquait notre deuxième année en tant qu'école candidate au Programme d'éducation intermédiaire (PEI) du Baccalauréat international (BI) pour les élèves de la 7^e à la 9^e année, avec une transition prévue pour les élèves de 10^e année. De nombreux membres du personnel ont déjà suivi des formations exhaustives et continueront à bénéficier de ce soutien.

L'équipe pédagogique de la CSFY a implanté de nouveaux outils pour mieux évaluer les apprentissages des élèves. Grâce à des outils comme l'Évadigraphe pour évaluer les compétences en orthographe phonétique, d'usage et grammaticale, ADEL pour évaluer la lecture, et STAR pour évaluer la lecture en anglais, nous avons de meilleures données qui nous permettent d'adapter l'enseignement pour répondre aux besoins des élèves.

Une évolution significative dans l'enseignement des mathématiques à la CSFY a été accomplie au courant de l'année 2024-2025. Tous les élèves de la 1^{re} à la 7^e année ont bénéficié d'un nouveau programme de mathématiques fondé sur la ressource Modulo Mathématiques.

La CSFY s'est penchée sur la question de l'utilisation des écrans, de la technologie et de l'intelligence artificielle dans ses écoles. Un comité, composé de parents et membres du personnel de nos écoles, se rencontre régulièrement pour développer une nouvelle politique pour la CSFY. La prochaine année scolaire permettra de poursuivre ce travail.

Gérer notre croissance, préparer notre relève

La CSFY a embauché la firme Descormiers Intelligence d'affaires pour élaborer son plan stratégique 2024-2028 et créer la plateforme en ligne pour le suivi de l'atteinte des résultats du plan. En collaboration avec la firme, la CSFY a détaillé chaque action à accomplir afin d'atteindre les objectifs stratégiques.

Les membres de notre conseil d'administration et notre direction générale ont participé à des comités locaux et nationaux, en vue d'améliorer nos capacités, de partager des pratiques gagnantes, et de collaborer à des projets pédagogiques novateurs.

S'engager envers la réconciliation et l'inclusion

La CSFY est en processus d'intégration de la nouvelle politique du ministère de l'Éducation sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (OSIG) et souhaite développer sa propre politique sur le sujet. Tout le personnel a suivi une formation sur la nouvelle politique et chaque école a un membre du personnel désigné qui est responsable de ce dossier et travaille en collaboration avec la direction.

Le club Alliance genre et sexualité (AGS) du CSSC Mercier est une alliance qui soutient les élèves et les adultes de la communauté 2ELGBTQIA+ au sein de l'école. À l'École Émilie-Tremblay, un comité de diversité composé de membres du personnel se rencontre mensuellement pour planifier des activités et assurer l'inclusion à l'école. Il y a aussi un Club diversité pour les élèves qui se rencontre régulièrement.

Grâce à du financement reçu d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, la CSFY a embauché une travailleuse en établissement dans nos écoles. Cette dernière a commencé à temps partiel en 2024-2025 et poursuit son travail à temps plein depuis l'été 2025. Son rôle est de faciliter l'inclusion et la réussite éducative des élèves qui arrivent de l'étranger et favoriser leur participation, et celle de leur famille, à la vie scolaire et communautaire. Elle offre une panoplie de services aux élèves issus de l'immigration et à leurs familles pour les accueillir et faciliter leur intégration. Voir les détails ici : csfy.ca/nouvelles-familles/

En 2024-2025, la CSFY a poursuivi des démarches afin de :

- développer des liens avec la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon pour identifier des personnes-ressources pour nos établissements;
- déterminer des enjeux communs aux réalités des organismes qui représentent les Premières Nations afin de trouver des solutions au bénéfice de nos apprenants;
- développer un programme d'activités en lien avec la réconciliation pour chaque établissement;
- resserrer les liens avec les Premières Nations.

Collaboration avec les Tr'ondëk Hwëch'in et la FNSB

La CSFY a poursuivi les démarches de collaboration avec le gouvernement des Tr'ondëk Hwëch'in pour la mise sur pied du Programme Confluence de Dawson. Le but de la CSFY est d'intégrer des composantes de leur savoir, de leurs valeurs et de leurs compétences dans l'enseignement de son Programme. Le souhait à long terme est que les élèves du Programme en français puissent participer à des ateliers et à des activités culturelles des Tr'ondëk Hwëch'in.

Nos collaborations avec la FNSB se sont poursuivies à travers des rencontres régulières qui ont permis de travailler conjointement sur des enjeux éducatifs communs et de favoriser une approche inclusive et respectueuse de la diversité culturelle.

Nos élèves de l'ensemble de nos écoles ont eu la chance de passer de précieux moments en compagnie d'Aînés et d'autres membres des Premières Nations lors de différents ateliers, camps et événements.

Favoriser l'épanouissement de la communauté francophone au Yukon

De nombreuses activités culturelles sont organisées tout au long de l'année pour célébrer nos cultures :

- Ateliers organisés en partenariat avec des intervenants communautaires.
- Participation aux Jeux de la francophonie canadienne avec la jeunesse franco-yukonnaise de l'Association franco-yukonnaise.
- Organisation de la 16^e édition du Salon du livre.
- Célébrations de la Journée nationale de l'engagement parental en éducation francophone.
- Lancement des journaux des élèves à l'École Émilie-Tremblay et au CSSC Mercier.
- Célébrations de la Journée de la francophonie yukonnaise à Whitehorse et Dawson.



Person 1: Wearing a dark blue hoodie and black pants, holding a stick of candy.

Person 2: Wearing a plaid shirt over a black top and black pants, holding a stick of candy.

Person 3: Wearing a blue and white striped hoodie and black pants, holding a stick of candy.

Person 4: Wearing a black t-shirt with 'enc' visible and grey pants, holding a stick of candy.

Person 5: Wearing a dark green hoodie and black pants, holding a stick of candy.

Person 6: Wearing a blue hoodie and black pants, holding a stick of candy.

Person 7: Wearing a black hoodie with 'CLIMB YUKON' and a logo, and grey pants, holding a stick of candy.

Person 8: Wearing a black hoodie with 'CLIMB YUKON' and a logo, and black pants, holding a stick of candy.

Person 9: Wearing a black top and black pants, holding a stick of candy.

Person 10: Wearing a black top and black pants, holding a stick of candy.

Person 11: Wearing a black top and black pants, holding a blue stick and a long, colorful, curly object.

